

la gazette

Quercy-Rouergue & Gorges de l'Aveyron

✕ Numéro 36 - Décembre 2021 - Janvier 2022



*Spécial : les agents de
la Communauté de
Communes*





Meilleurs vœux 2022 ?

C'est au cœur de l'hiver que cette Gazette vous parvient, alors que nous laissons derrière nous la chaleur humaine des fêtes de fin d'année, et que notre regard se porte sur l'année qui s'ouvre.

L'année 2021 fut une année particulière durant laquelle nous avons dû faire face à la persistance d'une situation sanitaire difficile, doublée d'une situation budgétaire délicate. En réduisant fortement nos dépenses et en décidant, à l'occasion du vote du budget, une augmentation significative de notre fiscalité locale, nous avons fourni un effort collectif de nature à amorcer le redressement de nos finances locales. Si notre fiscalité n'avait pas évolué depuis de nombreuses années, cette décision fut, j'en ai bien conscience, génératrice de difficultés pour nombre d'habitants.

2022, année de scrutin présidentiel s'il en est, sera l'occasion de poursuivre les grandes politiques menées depuis les élections locales de 2020. Comme à l'occasion de chaque scrutin national, l'administration et les agents qui la composent font partie des enjeux débattus. Chacun a généralement sa propre vision de la fonction publique avec, parfois, des remises en question des agents publics et de leur travail. L'administration au sens large, a fortiori en zone rurale, peut sembler lointaine, désincarnée... aussi ai-je trouvé intéressant de « mettre des visages et des noms » sur les agents de notre collectivité, afin de l'incarner plus fortement. C'est pourquoi le dossier du magazine que vous vous apprêtez à lire est consacré aux agents de la collectivité. Cette mise en avant des agents de la CCQRGA se traduira non pas à travers un seul article, mais tout au long du magazine. J'ai souhaité ici que chacun d'entre vous puisse constater que, derrière la « Communauté de Communes » et ses politiques, se trouvent des femmes et des hommes investis, motivés et mus par le service public.

D'autre part, ce magazine abordera bien entendu l'ensemble des projets menés ou à venir, qui témoignent d'un dynamisme sans cesse renouvelé. Vous découvrirez, par exemple, les changements opérés au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), une présentation détaillée du service Eau/assainissement, les évolutions à venir concernant l'application du droit des sols (ADS), les porteurs de projets accompagnés par le service Politique d'accueil, ou encore les initiatives lancées afin de dynamiser le tissu de commerces et la production de logements, etc.

Enfin, vous découvrirez sans doute que votre Communauté de Communes, soucieuse de la qualité de vie sur ce territoire, s'engage auprès de ses dix-sept communes membres afin de conforter et de renforcer l'offre de soins de premier recours, en coordonnant la politique d'attractivité à destination des professionnels de santé. Je suis, une fois de plus, fier de vous proposer ce magazine qui conjugue souci de transparence, volonté de rendre compte aux administrés et fierté d'incarner au quotidien et en collaboration avec les mairies, le service public local. Je vous souhaite une très belle année 2022, pleine de réussite et de bonheur !

Bonne lecture !



LA DISTRIBUTION DE VOTRE GAZETTE ÉVOLUE !

La distribution du magazine intercommunal évolue à compter de ce numéro (hiver 2021-2022).

En effet, nombre d'administrés ne reçoivent pas cette publication comme il se doit.

Ainsi, en complément du dépôt en boîte aux lettres, vous pourrez dorénavant récupérer votre Gazette auprès de différents points du territoire (mairies, bibliothèques, France services, etc).

D'autres points de dépôt sont actuellement en réflexion (commerces de proximité, cabinets médicaux, etc) afin d'étendre le réseau et d'améliorer la distribution.

Directeur de la publication

Mathieu SIMON

Comité de rédaction

L'équipe administrative et technique de la Communauté de Communes Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron

Conception

Service communication
Direction Générale

Impression

Imprimerie Capitouls Toulouse
Papier recyclé
N° 36 Janvier 2022
Tirage à 4000 exemplaires
Téléchargeable au format PDF
sur notre site internet www.cc-qrga.fr
Rubrique - Nos publications

Partenariat

Pays Midi-Quercy
GIP Massif Central

Brèves

L'information en bref des services de la CCQGA.

4

Communauté de communes

Projet de territoire

8

Tourisme

Du changement dans les Offices de Tourisme

10

Environnement

Les dispositifs de protection individuelle contre les inondations.
Zones humides et changement climatique

12

Focus projet

Le tiers lieu à Caylus prend forme

14

Culture

Actualités et coups de cœur du réseau des médiathèques

16

Eau et assainissement

Bilan et portraits d'agents

18

Enfance et Jeunesse

Inclusion dans les centres de loisirs
Des projets pour développer l'autonomie des jeunes

20

Petite enfance

Des services pour les petits

22

Service à la personne

Les France services complètent leur offre !

23

Urbanisme

Administration du droit des sols

24

Fablab

Les actus du Fablab

25

Numérique

Des ateliers numériques sur votre territoire

26

Aménagement du territoire

Un + pour les centres bourgs :
Petites villes de demain et manager de commerces

28

Développement économique

Les porteurs de projets accompagnés par le service

30

Emploi

L'action de Pôle Emploi sur le territoire

32

Ressources humaines

Entretien avec Sabine et Dominique

34

ARRÊT DU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (VERLIBUS)

Depuis de nombreuses années, il est constaté une diminution régulière de fréquentation du transport à la demande « Verlibus ». Malgré une tentative de relance du service via une réorganisation et une campagne de communication en 2018, la baisse du nombre de voyages a été continue et aggravée par la crise sanitaire.

En 2021, seule une poignée de personnes utilisent régulièrement le transport à la demande, essentiellement pour se rendre sur les marchés de plein air de Caussade et Villefranche-de-Rouergue.

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, les élus ont souhaité évaluer le rapport entre le coût pour la collectivité et le service rendu à la population. La commission mobilité s'est réunie à trois reprises pour envisager plusieurs scénarii, avec l'appui de la Région : ligne virtuelles, modification du zonage, intermodalité ou arrêt du service.

Le 26 octobre 2021, les résultats des travaux de cette commission ont été présentés devant le Conseil Communautaire. L'arrêt temporaire du service est préconisé en raison de son intérêt très limité comparé aux coûts engendrés. Tous les élus conditionnent toutefois cet arrêt à la mise en place de services de substitution pour les utilisateurs réguliers.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2022, le Verlibus ne sera plus opérationnel sur le territoire QRGA.

Les utilisateurs réguliers sont invités à contacter la mairie de leur commune de résidence pour leurs besoins de déplacements essentiels, qui seront transmis à la CCQRGA.

Les élus communautaires poursuivent leurs réflexions pour répondre efficacement aux besoins de mobilité des habitants en partenariat étroit et constructif avec la Région Occitanie.

FABRIQUE DE TERRITOIRE



Cet été, la CCQRGA a reçu le label « Fabrique de Territoire* ». De ce fait, la CCQRGA s'inscrit dans une volonté de développer un service culturel plus ambitieux. Cette stratégie d'innovation s'articule en particulier autour du FabLab et de la transformation numérique du territoire.

Cette volonté politique se traduit par la création d'un poste de « Chargé de mission fabrique de territoire et développement culturel » dont le rôle sera de coordonner l'action culturelle sur le territoire avec le réseau des médiathèques, le Fablab Origami, le

service d'Offre d'accueil et l'Office de tourisme.

*Le 11 juillet 2019, pour accompagner et accélérer la dynamique de développement des tiers-lieux dans les territoires, en garantissant leur diversité et consolidant les projets existants, le Gouvernement a lancé l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) « Fabriques de Territoire » : L'Etat finance ainsi le fonctionnement de 300 «Fabriques», à hauteur de 75 000 à 150 000 euros sur 3 ans, à raison de 50 000 euros par an maximum, le temps pour ces structures de trouver leur équilibre économique.



ELODIE MAZEL, NOUVELLE RESPONSABLE DE LA GROTTTE DU BOSQ



Auparavant responsable d'un projet de reconstruction d'un musée dans le

Lot, Elodie est employée à la Communauté de Communes depuis avril 2020 au service de l'Office de Tourisme intercommunal. Elle devient responsable de la grotte du Bosc, avec une feuille de route bien chargée ! Elle nous livre ses impressions :

« Mon objectif ? Celui de mettre en valeur ce site où il fait bon vivre ! Nous al-

lons développer l'offre pour les touristes, mais aussi pour les habitants. Sur site, vous pouvez suivre une visite intimiste, profiter de la future aire de jeux, marcher le long du PR3, et bientôt manger un bout au snacking !

Nous allons également travailler avec les acteurs du territoire pour proposer des visites guidées thématiques et des événementiels à la grotte. La venue du public scolaire constitue aussi un enjeu majeur pour la vie et la fréquentation du site ».



PETITE ENFANCE

PLANNING DES 4 PROCHAINS MOIS



CAYLUS
Salle des associations
Vendredi 9h30/11h30
TEL : 05 73 35 09 19

JANVIER
7,14,21,28

FEVRIER
4,11,18,25

MARS
11,18,25

AVRIL
1,8,15,22,29

ST ANTONIN
9 Place des Tilleuls
Mercredi
9h30/11h30
TEL: 05 63 67 67 27

JANVIER
5,12,19,26

FEVRIER
2,9,16,23

MARS
9,16,23,30

AVRIL
6,13,20,27

FRANCE SERVICES



POINT JUSTICE

Depuis le 1^{er} décembre 2021, les «France services» sont « point-justice ». Vous pouvez bénéficier gratuitement d'informations juridiques (droits du travail, droits des contrats, droits de la famille ... par exemple).

ENFANCE & JEUNESSE



LES SÉJOURS

Nous emmenons vos enfants découvrir de nouveaux horizons et pour certains, leurs premières expériences en dehors de la famille. L'occasion de vivre en groupe, gagner en autonomie,

devenir plus responsable avec un lieu et un thème différents à chaque séjour.

A VENIR PROCHAINEMENT :

Séjour montagne

Pour les 8/10 ans :

➔ Du 28 février au 3 mars 2022,

4 jours et 3 nuits

➔ **Tarifs :** 210 euros (CCQRGA)

➔ Places limitées à 15

➔ Séjour aux Monts d'Olmes, hébergement en chalet près des pistes

Au programme :

➔ 2 jours de cours de ski

➔ Activité Luge

➔ Balades

➔ Activités ludiques dans la neige

PROJET : GROTTES DU BOSCH

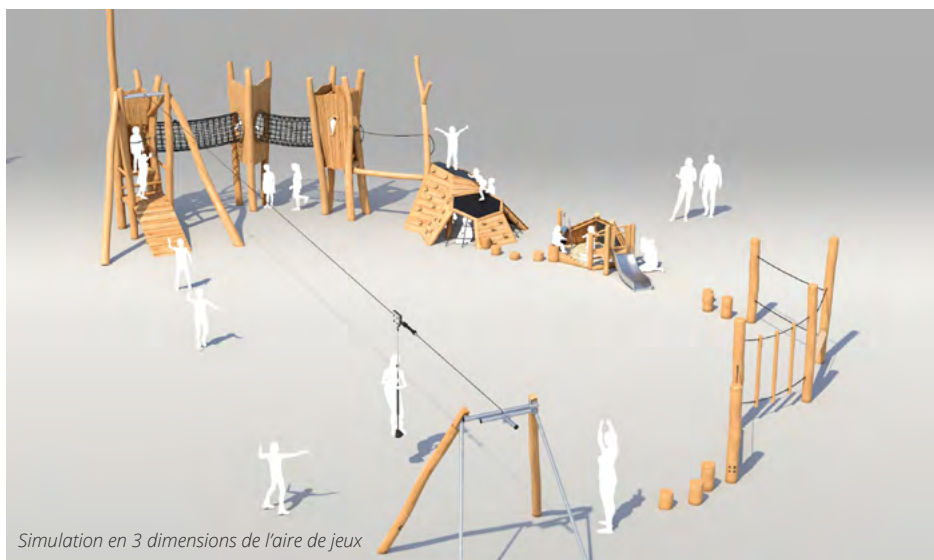
UNE AIRE DE JEUX POUR PROLONGER L'EXPÉRIENCE DE LA GROTTES !

En complément des premiers travaux réalisés (nouveau bâtiment d'accueil, sentier d'interprétation, etc) et des aménagements prévus à l'intérieur de la Grotte, une aire de jeux va être aménagée d'ici au printemps 2022 par la CCQRGA, avec le soutien de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance.

Cette aire de jeux, réalisée en bois, cordages et implantée sur un revêtement en copeaux de bois, se veut la plus naturelle possible et en phase avec son environnement direct. Le thème choisi est d'ailleurs la spéléologie, et les enfants (de 2-3 ans

à 12 ans) pourront ainsi évoluer sur un parcours inspiré des différentes façons de se mouvoir, de progresser, dans un environnement souterrain.

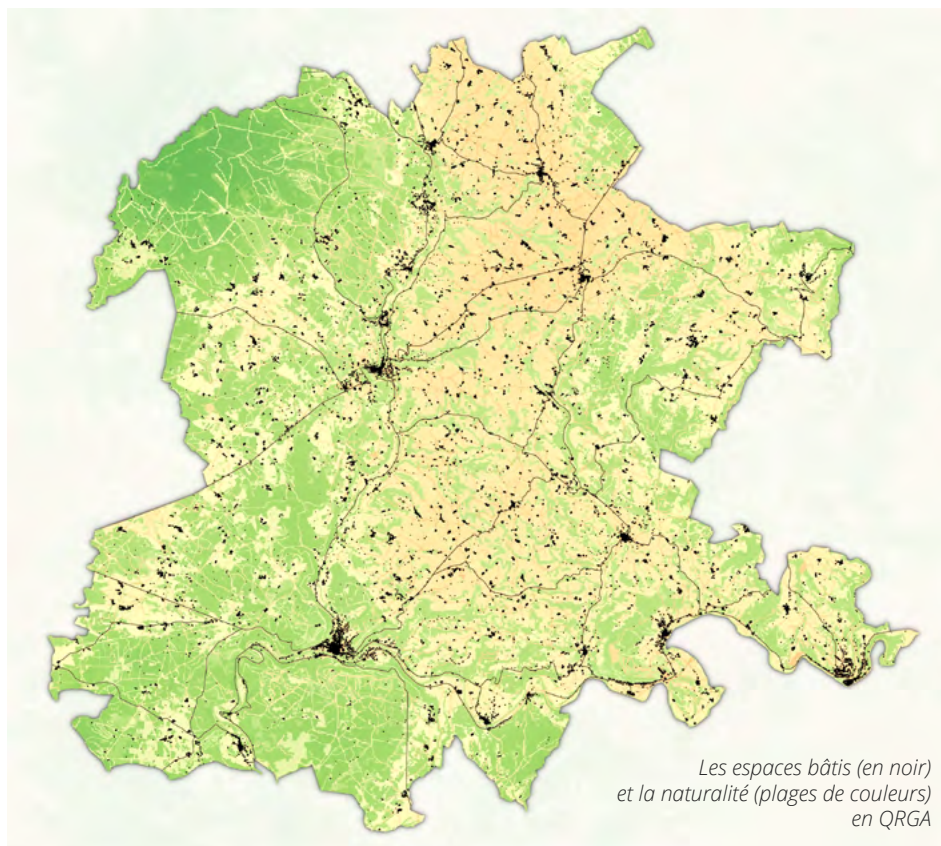
Les objectifs de cet aménagement, jouxtant le bâtiment récemment construit et sa terrasse, seront de prolonger d'une manière ludique la visite de la grotte, de faciliter l'attente des visiteurs entre deux départs de visites et, bien sûr, d'accroître l'attractivité de ce site vis-à-vis des familles, qu'il s'agisse de touristes ou d'habitants à l'année.



Simulation en 3 dimensions de l'aire de jeux

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

LA FIN PLANIFIÉE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



Promulguée le 25 août 2021, la Loi Climat et Résilience, abrégée « Loi Climat » fait suite aux travaux de la convention citoyenne pour le climat organisée au cours de l'année 2020 et qui a mobilisé 150 citoyens tirés au sort pour imaginer les transformations sociétales nécessaires pour atténuer le changement climatique et s'adapter aux bouleversements environnementaux qui en découlent. Tout au long de ses 305 articles, elle transcrit dans de nombreux codes de lois des mesures réparties dans cinq thématiques :

- se loger,
- se déplacer,
- consommer,
- se nourrir,
- produire et travailler.

Le droit de l'urbanisme se trouve profondément modifié par ces apports avec, en particulier, l'insertion d'un objectif de

« zéro artificialisation nette » des sols à l'horizon 2050. Bien que cette échéance paraisse lointaine, les nouvelles dispositions législatives prévoient que les collectivités réduisent rapidement, dans les dix prochaines années, de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la consommation réelle observée sur la période 2011-2021.

Une telle diminution n'est possible que par une évolution en profondeur des documents de planification ; le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) du Pays Midi-Quercy, en cours d'élaboration, intégrera cet objectif en 2022. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la CCQRGA devra être mis en compatibilité avec ces objectifs dans les années suivantes avec, en conséquence, une réduction attendue du nombre et de la superficie des terrains constructibles.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

RETOUR SUR LA SIGNATURE DU CONTRAT LE 15 DÉCEMBRE 2021

Dans la continuité de leur collaboration et de leurs engagements respectifs en matière de politiques sociales et familiales, la Communauté de Communes CCQRGA et la Caf du Tarn-et-Garonne se sont engagées réciproquement à travers la signature de la Convention Territoriale Globale ce mercredi 15 décembre à la salle des Congrès de St Antonin Noble Val.

«C'est une volonté politique de répondre qualitativement et harmonieusement aux besoins de notre territoire...faisons un bon état des lieux et soyons justes pour une démarche structurante...c'est une démarche de partage, de rencontres et d'échanges pour donner de la perspective à demain».
(Gilles Bonsang Président de la CCQRGA).

Au terme de plus d'un an de travail, Gilles BONSANG, Président de la Communauté de Communes, M. Xavier Renier, Président du Conseil d'Administration de la CAF ainsi que sa directrice Mme Charlotte Hubert-Boyer, ont signé la Convention Territoriale Globale, scellant ainsi un projet en direction des besoins des habitants du territoire dans les champs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le logement, l'animation de la vie sociale, la mobilité, l'accompagnement de la personne âgée, la santé et l'accompagnement social.

L'occasion de rappeler le chemin parcouru avant cette signature : un travail de diagnostic bien mené par la CCQRGA avec l'aide du cabinet *Accolade* qui a permis de dégager les principaux axes de travail. Les élus et acteurs locaux se sont particulièrement mobilisés et investis lors d'ateliers thématiques et autres rencontres ayant permis la rédaction des fiches actions.

Enfin, cette convention signée pour 4 ans, a permis la création d'un poste à 3/4 temps de chargé de coopération, subventionné par la CAF, visant à suivre au plus près la mise en place de ce vaste projet.

OFFRE D'ACCUEIL

LA SANTÉ : UN ENJEU INTERCOMMUNAL !



Le territoire intercommunal ne fait pas exception et s'inscrit, à l'instar de nombreuses zones rurales, dans un processus de désertification médicale.

Cinq communes sont d'ores et déjà classées en Zone d'intervention Prioritaires (ZIP) et les douze communes restantes sont quant à elles classées Zone d'action Complémentaire (ZAC). Si rien n'est fait, on peut craindre que l'ensemble du territoire bascule en ZIP à brève échéance. C'est pourquoi la CCQGA, en collaboration avec ses partenaires (Etat, Région, Département), a amorcé une coordination des initiatives communales, afin qu'une offre de soins de 1er recours soit assurée sur notre territoire. Il en va de notre cadre de vie actuel, mais aussi de l'attractivité et de l'avenir du territoire QRGA.

Une première réunion avec l'ensemble des communes a eu lieu le 4 novembre dernier à Parisot, afin de construire une stratégie commune en vue d'attirer des professionnels de santé et de les pérenniser sur place.

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES

NOUVELLE COLLECTE DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES

Une collecte des plastiques usagés d'élevage a eu lieu les 26 et 27 avril sur le site des Services Techniques de la Communauté de Communes à Pétampes (Caylus).

Ce site a été mis à la disposition de l'Association Départementale Agro-Environnementale (ADAE) dont le siège est à Parisot chez M. Bernard Rossignol. Cette structure a soutenu en tant qu'«Opérateur» d'ADIVALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles) l'organisation de cette action, en lien avec la Commission agricole de la CCQGA et les responsables des CUMA de notre territoire.

En 2021, seuls 4 déchets usagés ont été retenus (ficelles, filets, bâches agricoles d'ensilage et d'enrubannage séparément).

Ces déchets plastiques doivent être triés, nettoyés, pliés et roulés ou conditionnés en sac Adivalor selon les consignes données pour éviter un refus lors du contrôle sur le site de collecte.

Une attestation justifiant le respect de la réglementation est délivrée au moment de l'apport.

La collecte est reconduite en 2022 avec les «big bags», en plus des quatre déchets plastiques agricoles déjà sélectionnés.

LES PROCHAINES COLLECTES EN 2022 AURONT LIEU :

- Les mardi 5 et mercredi 6 avril sur le site des Services Techniques à Pétampes
- Le jeudi 7 avril sur le site de la déchetterie de Lexos (à confirmer)

Big bags
Engrais, amendements, et semences
vidés et pliés
en fagot

Films plastiques d'élevage
Ensilage
Enrubannage
balayés et secs, pliés et roulés
secoués, pliés et roulés
en sac* ou en boule

Ficelles plastiques
Conditionnement des fourrages, palissage vigne et horticulture
propres
en sac*

Filets balles rondes
Conditionnement balles rondes
secoués
en sac*

* apporteurs, collecteurs : inscrivez votre nom et votre adresse sur le sac de collecte.

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA CCQRGA

Afin de fixer un cadre partagé pour les politiques publiques menées par la CCQRGA sur la période 2020-2026, un Projet de Territoire est en cours de finalisation par vos élus et sera voté en conseil communautaire, cette année. Présentation, explication du document et de ce qu'il contient.

Qu'est-ce qu'un Projet de Territoire ?

Un projet de territoire est un document cadre et ressource, à la fois un projet, un engagement, une feuille de route pour le territoire. Il donne le sens de l'action publique que le Président, les Maires et le Bureau communautaire, s'engagent à porter en faveur du développement du territoire.

Dès le démarrage de cette nouvelle mandature, les élus ont formulé leurs ambitions pour le développement du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron à travers une ébauche de projet de territoire. En d'autres termes, le projet de territoire constitue, un cadre pluriannuel et concerté dans lequel la CCQRGA comme ses communes membres vont pouvoir inscrire leur action. Il peut être vu comme une feuille de route à plus ou moins long terme, déclinée en programme opérationnel.

Découvrez ci-après les contours de ce projet qui engage les élus dans leurs actions pour les 5 ans à venir et au-delà. La volonté des élus est claire : il s'agit de

4 AMBITIONS STRATEGIQUES (AXES) POUR FAIRE DU QUERCY ROUERGUE ET DES GORGES DE L'AVEYRON :

1 UN TERRITOIRE ÉPANOUISSANT



- Offrir des services publics de qualité pour une ruralité vivable
- Placer l'environnement et l'humain au cœur du développement local

2 UNE RURALITÉ INNOVANTE



- Organiser le tourisme autour de nos patrimoines naturel et historique
- Accompagner une agriculture qualitative et respectueuse du vivant
- Valoriser les savoir-faire locaux du tissu commercial et artisanal
- Proposer des espaces de création numérique et d'innovation ouverts à tous

3 UN TERRITOIRE ACCUEILLANT



- Partager une Politique d'accueil source d'attractivité
- Equilibrer l'aménagement du territoire
- Faciliter l'accès et les usages numériques
- Construire une mobilité au service du lien social et de la vie quotidienne
- Optimiser les moyens locaux pour une voirie de qualité

4 UNE COLLECTIVITÉ EFFICIENTE



- Apporter les moyens nécessaires à l'exercice des diverses compétences
- Développer avec les Communes mais aussi en interne la mutualisation des moyens
- Faire évoluer le fonctionnement de la Communauté



faire de la CCQRGA un territoire solidaire, durable, innovant et résolument tourné vers l'avenir. Pour cela, des ambitions d'envergure ont été fixées et sont à retrouver ci-contre :

Comment ce Projet de territoire est-il élaboré ?

Plusieurs temps d'échanges et de co-construction ont eu lieu depuis les élections du printemps 2020, avec le Président, les Maires et l'ensemble des délégués communautaire pour identifier les priorités stratégiques et réfléchir à la manière dont les communes et l'inter-communalité peuvent mieux coopérer au bénéfice des habitants. En parallèle, ce projet de territoire s'est appuyé sur l'ensemble des documents cadres en vigueur (PLUI QRGA, Contrats Bourgs Centres et Petites Villes de Demain, SCOT PMQ en cours d'élaboration, etc).

Retour sur les temps forts de l'élaboration de ce document cadre :

- Premier semestre 2021 : Entretiens individuels avec chaque Maire afin de présenter la démarche et de faire remonter des idées et des besoins.

- Réunion du 29/09/2020 sur le projet de territoire (Pacte de gouvernance et programme)
- Réunion du 25/05/2021 : conférence des Maires sur le Pacte de gouvernance
- Réunion du 15/06/2021 : validation du pacte de gouvernance par l'ensemble des délégués communautaires.
- Réunion (1^{er} trimestre 2022) avec les maires des 17 communes pour approbation du document avant vote du Conseil Communautaire

L'objectif était de construire collectivement un projet de territoire équilibré et à même d'armer le territoire face aux défis à venir (changement climatique, ruralité, etc). Ces séminaires ont aussi été l'occasion de réaffirmer la place majeure des communes et le rôle des Maires dans la définition des orientations stratégiques du territoire et de ses enjeux.

Un projet de territoire est régi par un pacte de gouvernance, de quoi s'agit-il ?

Le pacte de gouvernance définit les valeurs partagées et les modalités de gouvernance du mandat. Il précise les rôles de chacun (Maires, Président, conseillers

municipaux, conseillers communautaires), ainsi que le rôle et le fonctionnement des instances comme le conseil communautaire, la conférence des Maires, le Bureau communautaire, les commissions et les différents groupes de travail créés autour de projets...

Le pacte de gouvernance a été défini et validé par la conférence des Maires, sur la base des éléments posés lors des séminaires fondateurs, de réflexions provenant des communes et des propositions du Président de la Communauté de Communes.

Comment le projet sera-t-il mis en œuvre ?

Le projet de territoire sera voté lors d'un prochain conseil communautaire. Dès lors, les objectifs stratégiques seront déclinés en actions par les commissions et groupes de travail et sous le pilotage du Président, des Vice-présidents ou des Présidents de commission.

Du changement dans les Offices de Tourisme

Côté direction

Arrivée courant juillet 2021 en remplacement de Catherine TERSET, comme Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), Sophie CHASSERIAUD nous présente son parcours, sa vision du tourisme et du territoire QRGA.



En quelques mots, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Titulaire d'un double Master « Protection et valorisation des patrimoines » et « Droit du tourisme et management des destinations » effectué au sein de La Rochelle Business School of Tourism, j'ai aujourd'hui accumulé une expérience de près de dix ans dans le secteur du tourisme, que ce soit dans le secteur privé (volet réceptif au sein d'une agence de voyage) ou dans le secteur public (directrice d'office de tourisme dans l'Aude). Mon arrivée à ce poste s'inscrit pleinement dans mon parcours et s'explique notamment par mon attrait

pour le potentiel touristique du territoire intercommunal.

Justement, quelle vision avez-vous du territoire intercommunal et de l'offre touristique qu'il propose ?

Le territoire QRGA est, à mon sens, une destination touristique en soi, avec une offre essentiellement tournée vers les activités dites de « pleine nature ». Cette offre, déjà importante, mérite d'être valorisée. En effet, le territoire jouit d'un contexte particulièrement favorable pour le tourisme, avec un environnement et un patrimoine préservés.

A ces derniers viennent s'ajouter des projets structurants porteurs d'un fort rayonnement, à l'image de l'Abbaye de Beaulieu et du projet de développement porté par le Centre des Monuments Nationaux (CMN). Cette offre suppose, pour exprimer tout son potentiel, une réflexion profonde sur plusieurs années et à l'échelle du territoire, sur la stratégie de développement touristique, le positionnement et le marketing qui en découle.

Quels ont été vos premiers chantiers et quels sont les grands dossiers en cours ?

Tout d'abord, ma prise de poste s'est effectuée en pleine saison estivale, ce qui m'a permis de prendre le pouls de la fréquentation touristique en saison haute. Mes premières missions ont notamment été de réorganiser le service, tant sur le plan des équipes que de l'organisation territoriale de l'OTI. Ensuite, il s'est agi d'amorcer une simplification du fonctionnement de l'OTI pour les agents et, en définitive, pour les usagers avec une volonté de personnaliser l'accueil de ces derniers. Autre dossier essentiel s'il en est, le Schéma de Développement Tou-

ristique territorial, dont l'approbation est attendue pour le 1^{er} semestre 2022. Les objectifs de ce schéma, en cours d'élaboration, sont notamment la personnalisation de l'accueil, la réduction des supports de communication papier et l'augmentation de la promotion du territoire.

Côté équipe

En juin dernier, le conseil d'exploitation de l'OTI, et le conseil communautaire décidaient de réorganiser le service accueil de l'Office de Tourisme en actant de nouveaux horaires d'ouverture et de fermeture annuels, ainsi que la fermeture des bureaux d'information de Varen et Verfeil, mutualisés jusqu'alors avec les services médiathèques des mairies... Retour en quelques mots sur cette nouvelle organisation de l'accueil touristique en QRGA.

La mutation des métiers du Tourisme

Depuis une quinzaine d'années, les métiers du tourisme, et tout particulièrement des Offices de Tourisme, ont connu des évolutions majeures. Les déploiements d'internet, des réseaux sociaux ainsi que des nouvelles technologies ont opéré d'importantes mutations dans les pratiques des organismes de tourisme institutionnels : stratégies promotionnelles digitales et multi-canal, storytellings, démarches plus approfondies de ciblage clientèles et outils numériques divers. En outre, le développement de démarches Qualité engage les structures adhérentes vers un conseil en séjour éclairé, à l'écoute des visiteurs, nécessitant une meilleure qualification des données collectées.

Au niveau national, les statistiques sont par ailleurs éloquentes : la fréquentation



Une partie de l'équipe de l'Office Intercommunal

physique des bureaux d'information touristique (BIT) diminue (la crise sanitaire n'ayant fait qu'accentuer ce phénomène), tandis que la fréquentation des outils numériques (sites internet, réseaux sociaux...) augmente.

Les conseillères en séjour des offices de tourisme voient en conséquence leurs missions évoluer vers des rôles plus complets : numérique, «community management», démarche qualité, boutiques, développement durable, accompagnement des professionnels... autant de thèmes qui exigent une optimisation de l'organisation hors temps d'accueil.

Pour l'Office de Tourisme Intercommunal Causses & Gorges de l'Aveyron, aujourd'hui promoteur des marques Qualité Tourisme et Grand Site Occitanie, l'adaptation à ces diverses transformations est aujourd'hui devenue une nécessité.

L'éclairage du « coût contact »

Divers outils déployés par la fédération nationale du tourisme (ADN Tourisme), existent en vue d'apporter une aide à la décision, notamment le «coût contact». Il s'agit d'un indicateur compilant des données telles que la valeur journalière des agents d'accueil (coût journalier), nombre de visiteurs accueillis par bureau, nombre d'heures d'ouverture des bureaux. Outre l'intégration des évolutions des métiers, l'utilisation de cet indicateur a orienté le choix de réorganisation des élus dernièrement. Ainsi, les BIT de Varen et Verfeil ont d'ores et déjà fermé leurs portes.

Pour rappel, les nouveaux horaires d'ouverture des bureaux sont les suivants :

Saint-Antonin :

- **Mi-novembre à mi-février :** fermeture
- **Mi-février et mi-novembre :** ouverture du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- **Mars et octobre :** ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le dimanche de 9h30 à 13h
- **Avril - mai - juin et septembre :** ouverture du lundi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- **Juillet-août :** ouverture du lundi au dimanche de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30

Laguépie :

- **Fin vacances octobre-début vacances avril :** fermeture
- **Octobre :** ouverture le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- **Avril à juin et septembre :** ouverture mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 et 14h-17h30
- **Juillet-août :** ouverture du mardi au dimanche de 9h30 à 13h et 14h-18h

Caylus :

- **Fin vacances octobre-début vacances avril :** fermeture
- **Octobre :** ouverture du mardi au

samedi sauf jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

- **Avril à juin et septembre :** ouverture du mardi au samedi sauf jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- **Juillet-août :** ouvert du mardi au dimanche de 9h30 à 13h et de 14h à 18h

Un travail de fond pour renforcer notre présence en ligne

Les différents bureaux d'information du territoire vont ainsi connaître des périodes de fermeture au public, notamment pendant les périodes dites creuses, en hiver. Cependant, les agents resteront mobilisés et seront joignables par téléphone (05 63 30 63 47) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30, ainsi que par mail : tourisme@cc-qrga.fr pour toute demande d'information ou documentation.

Pour les prestataires touristiques, des créneaux horaires spécifiques seront réservés, les mardis et jeudis, et la prise de rendez-vous peut s'effectuer directement en ligne via : <https://calendly.com/tourisme-numerique-taxe/rendez-vous-office-de-tourisme?month=2021-11>.

Pendant les créneaux horaires dégagés, l'équipe de l'OTI se consacrera à un travail de fond destiné à alimenter un futur schéma de développement touristique, outil raisonné de valorisation des Causses & Gorges de l'Aveyron. Les agents pourront également travailler à renforcer notre présence en ligne.

Les dispositifs de protection individuels contre les inondations.

Cela n'aura échappé à personne : les rivières de notre territoire sont parfois tumultueuses et peuvent créer des inondations dramatiques. Face à ce risque, certaines mesures de protection peuvent être prises par les particuliers pour réduire les dégâts sur les habitations et le mobilier.

Il n'est, bien évidemment, pas possible de se prémunir totalement contre les inondations. Le risque existe dès lors que vous habitez en zone inondable et des crues historiques comme celles de 1981 ou 1930 peuvent tout à fait

se reproduire à l'avenir. Vous pouvez cependant adopter quelques mesures simples qui vous permettront de rester au sec, au moins lors des inondations de faible ampleur.

Mesures simples de prévention/protection :

Des kits de protection contre les crues peuvent se trouver dans le commerce, mais il est aussi possible de réaliser soi-même une protection efficace pour empêcher la pénétration de l'eau par les portes et fenêtres basses. Il suffit pour cela de fixer solidement deux glissières métalliques de part et d'autre de l'ouverture et de découper une plaque solide en bois à la bonne dimension pour pouvoir s'y enchâsser. Elle peut être ensuite fixée à l'aide de vis ou de serre-joints. Il est alors relativement simple

d'étanchéifier ce dispositif qui pourra être installé préventivement à chaque risque d'inondation.



Ci-dessus exemples de batardeaux

Pour des travaux plus lourds, voici quelques préconisations

RÉSISTER

hauteur d'eau < 1m

Respecter les règles de conception et de mise en oeuvre des **installations électriques**

Prévoir une zone **hors d'eau**

Traiter les **fissures** et **réparer les joints** défectueux sur les murs extérieurs

Equiper les réseaux enterrés d'évacuation des eaux usées de **clapets anti-retour**

Prévoir des **batardeaux** sur les ouvertures

CÉDER

hauteur d'eau > 1m

Mettre hors d'eau les **équipements de production de chaleur**, d'eau chaude sanitaire, de ventilation, etc.

Mettre hors d'eau les **tableaux électriques**, dispositifs de protection, coffrets de distribution et de comptage.

Privilégier des **circuits électriques descendants** depuis les étages

Prévoir une zone **hors d'eau**

Utiliser un **isolant thermique** qui conserve ses propriétés après immersion

Privilégier les volets à **commande manuelle**

Éviter les cloisons alvéolaires ou en bois & privilégier les huisseries métalliques

Au rez-de-chaussée, privilégier des **revêtements de sol** en céramique, pierre ou terre cuite, scellés au mortier

Zones humides : atout dans la lutte contre le changement climatique

Comme chacun sait, les inondations et les assèchs intenses sont de plus en plus fréquents. En cause, le dérèglement climatique qui, selon les experts, augmente la fréquence de ces événements climatiques extrêmes. Pour lutter contre ces effets néfastes, les zones humides font partie de nos meilleurs alliés.

Le terme « Zone Humide » désigne toute surface dans laquelle on trouve habituellement de l'eau dans le sol. Ces zones représentent moins de 1% de notre territoire, mais ont un effet positif considérable sur la biodiversité et le fonctionnement de nos rivières.

A la manière d'une éponge, les zones humides emmagasinent les excédents d'eau lors des crues, et les restituent lors des périodes de sécheresse. Elles permettent ainsi à nos cours d'eau de couler toute l'année et contribuent à réduire l'impact des sécheresses et des crues. Ce sont aussi des « puits de carbones », car elles stockent le CO2 atmosphérique dans le sol de 2 à 30 fois plus efficacement qu'une prairie. Elles permettent ainsi de lutter à la fois contre les causes et les conséquences du réchauffement climatique !

Par ailleurs, ces zones humides jouent aussi un rôle d'épuration de l'eau, en filtrant les polluants qui les traversent. Ce sont aussi de formidables réservoirs de biodiversité, car elles abritent de très nombreuses espèces animales et végétales protégées.



1/ Sous-bois humide



2/ Zone d'expansion de crue restaurée



3/ Mare en zone humide



4/ Complexe d'hybridation des grenouilles vertes

Grâce à leurs multiples services écosystémiques, les zones humides sont bénéfiques pour les usages humains tels que la production d'eau potable de bonne qualité ou la production fourragère.

Pour toutes ces raisons, la CCQRGA a engagé dès 2016 de nombreuses actions en faveur des zones humides du territoire. Ces zones ont en effet été très largement remises en cause par l'imperméabilisation des sols, l'enfrichement, le drainage ou la mise en culture.

Le service GEMAPI de la CCQRGA intervient chaque année pour restaurer, préserver et valoriser les zones humides du territoire. Pour cela, un diagnostic fonctionnel de la zone est réalisé par le technicien de la CCQRGA et des interventions

sont définies avec le ou la propriétaire de la zone concernée (l'accord des propriétaires est indispensable à tous travaux en terrain privé). Les travaux réalisés sont bénéfiques pour l'environnement, mais aussi souvent pour le propriétaire, car ils contribuent à améliorer la qualité et la quantité d'eau disponible.

POUR EN SAVOIR PLUS,
Service environnement/GEMAPI :
<http://www.zones-humides.org>



environnement@cc-qrga.fr



05 63 30 71 97



LE TIERS LIEU À CAYLUS prend forme

Simulation d'une vue en 3D du futur bâtiment

Initiée il y a quelques années, au cœur du centre-bourg, la création du Fablab de Caylus a contribué à redonner vie à l'ancienne cour d'école située derrière la rue du Long et amorce un virage d'ampleur.

1 / UN PROJET GLOBAL

Après un premier agrandissement achevé en 2020, le Fablab demeure contraint par le manque d'espace et par la difficulté d'accueillir dans le centre des ateliers parfois bruyants.

Aussi, la prochaine étape vise à investir l'ancien Carsac, un hangar agricole situé au Chirou, sur les hauteurs du village.

Pour autant, l'enjeu n'est pas de délaisser le centre-bourg, mais bien de tisser des liens entre deux entités constitutives de la commune : le centre-bourg historique d'une part, lieu de vie quotidienne, de service et la zone artisanale d'autre part, lieu d'activités économiques où plusieurs entreprises artisanales sont aujourd'hui installées.

Ce projet de tiers-lieu est l'occasion de créer des passerelles entre habitants, artisans, agriculteurs, étudiants et visiteurs.

2 / LE CARSAC : UN TIERS-LIEU TOURNÉ VERS L'ARTISANAT

Cet ancien hangar agricole de 1000 m², dont l'enveloppe a été rénovée et équipée de panneaux solaires en 2017, va être aménagé pour accueillir notamment les bureaux du Fablab, un atelier numérique, des ateliers permettant de travailler le bois et le métal, ainsi qu'une salle de réunion.

Le projet s'appuie sur la création de volumes isolés à l'intérieur du hangar, tout en maintenant une grande partie de l'espace libre non chauffé et ouvert à d'autres usages.

Les aménagements extérieurs permettront quant à eux de profiter d'un parvis et d'une terrasse ombragés, de proposer des ateliers de jardinage et de connecter le lieu à la salle des fêtes et au terrain multisport tout proches.

Les différents espaces seront ouverts au public et notamment aux artisans qui pourront profiter des équipements et outils numériques à disposition. À terme, le lieu devrait même pouvoir accueillir des étudiants dans le cadre d'une formation professionnalisante autour de l'artisanat, du design et des outils numériques.

Les volumes intérieurs contrasteront avec l'architecture industrielle du lieu et constitueront un chantier d'expérimen-

tation, à travers des techniques constructives en prise avec les enjeux contemporains. Ils seront réalisés en ossature bois, isolés en paille et enduits à la terre et à la chaux.

Il est envisagé de proposer avec le Fablab un chantier participatif ouvert à ceux qui souhaiteront s'initier à ces techniques de construction.

Les travaux amorcés fin 2021 se poursuivront au cours de l'année pour une livraison prévue fin 2022.

3 / LA RUE DU LONG : UN TIERS-LIEU AUTOUR DE L'ANCIENNE COUR D'ÉCOLE

Cette partie du projet s'appuie sur la réhabilitation de trois bâtiments situés rue du Long, dans la continuité des travaux amorcés en 2015 avec la création du Centre de Ressources Economiques (CRE).

L'enjeu est de relier l'ensemble des espaces existants et à venir par un réseau de passerelles et de terrasses, en s'appuyant sur la proximité des différents bâtiments et en travaillant avec la déclivité du terrain et les espaces publics attenants. Il s'agira de prolonger la dynamique amorcée sur l'ancienne cour d'école, en cœur d'îlot, qui constitue aujourd'hui un lieu de vie central ; c'est là que l'on se croise au long de la journée,

que l'on prend le café, que l'on déjeune au soleil, que des événements prennent place en soirée.

Le programme comprendra de nouveaux espaces communs (cuisine conviviale, salle de quartier), une amélioration de l'offre de bureaux (bureaux supplémentaires et espace de coworking) et le développement d'un espace culturel ouvert sur la place de l'église, adossé au dispositif de musée numérique et de micro-folie de La Villette.

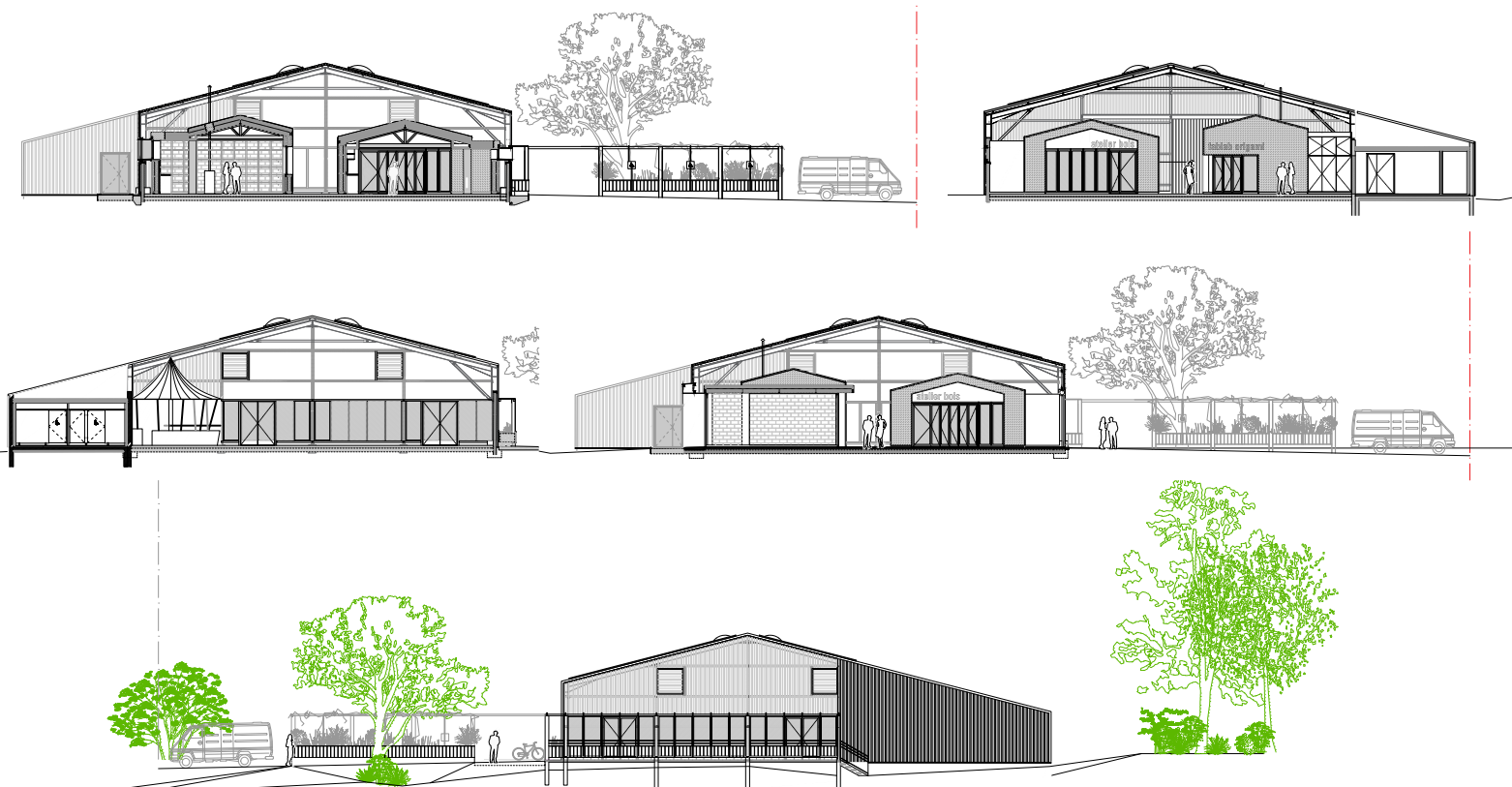
Cette opération permettra ainsi de continuer à valoriser le patrimoine bâti du centre-bourg, dont la réhabilitation constitue en outre un levier essentiel pour limiter l'impact environnemental de la construction, en utilisant ce qui est déjà là. L'isolation des bâtiments privilégiera des matériaux biosourcés et le chauffage de l'ensemble des locaux sera assuré par une chaudière à granulés de bois.

Certains éléments architecturaux remarquables, tels que voûtes en tuf, pans de bois anciens et cheminée médiévale seront conservés et rénovés.



*Etat actuel de la façade
des anciennes forges
Place de l'église*

Coupe schématique du tiers-lieu à la zone artisanale du Chirou





Le réseau des médiathèques



Le réseau de lecture publique est composé de 9 bibliothèques :

- 2 bibliothèques têtes de réseau (Caylus et Saint Antonin Noble Val),
- 4 bibliothèques relais (Laguépie, Parisot, Varen et Verfeil),
- 3 points-lecture (Cazals, Puylagarde et Saint Projet).

L'inscription au réseau des médiathèques est gratuite, elle permet d'emprunter : 5 livres (dont une série BD) + 5cd+2dvd + 2 revues pour 3 semaines.

Les usagers peuvent emprunter, rendre et réserver des documents dans n'importe quelle médiathèque.

Le réseau se dote de :

- Un catalogue commun : <https://www.mediatheques-qrga.org/>
- Un site internet commun : <https://mediatheques-qrga.fr/>
- Une programmation culturelle commune

La communauté de communes QRGA alloue chaque année un budget au réseau des médiathèques, ce qui permet d'acquérir de nouveaux documents : livres/ cd/dvd /abonnements.

Grâce à ce budget nous avons, par exemple, pu acheter en 2020 360 livres jeunesse, 393 livres adulte et 79 CD. 18 abonnements annuels à des périodiques (11 pour les adultes, 5 pour les enfants et 2 revues professionnelles) 84 DVD adultes et enfants.

Les collections intercommunales sont complétées plusieurs fois par an par celle de la médiathèque départementale



de prêt de Montauban. La coordinatrice et les bibliothécaires des têtes de réseau (Caylus et St-Antonin) échangent chaque année environ 2000 documents.

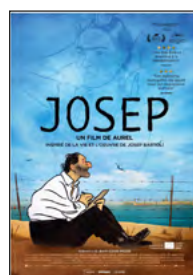
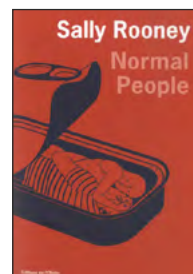
Les médiathèques de Caylus et St-Antonin effectuent chacune 3 échanges de livres et 2 échanges de CD/DVD.

Grâce à la navette intercommunale conduite par la coordinatrice, les collections circulent librement entre chaque bibliothèque. De plus, afin de desservir correctement chaque lieu et pour traiter tous les lecteurs de manière équitable, des segments entiers des collections sont échangés tous les mois. Les 2 années écoulées ont été particulièrement éprouvantes pour les médiathèques et leurs lecteurs. Le réseau de la CCQRGA a mis tout en œuvre pour respecter au mieux les préconisations nationales tout en continuant à servir le public. Actuellement le passe sanitaire est demandé, mais afin de n'exclure aucun public un service de « cliquer et cueillette » est mis en place dans toutes les médiathèques du réseau intercommunal.

Pour plus d'information, rapprochez-vous de votre médiathèque habituelle la plus proche.

Coups de cœur

Retrouvez les coups de cœur des bibliothécaires dans les médiathèques du réseau intercommunal :



Les ateliers des médiathèques



ATELIER de Noël

Marion (coordinatrice des médiathèques) et Alice (responsable de la médiathèque de Caylus) ont animé l'atelier de décoration de Noël l'après midi du samedi 4 décembre à la médiathèque de Caylus.

Enfants et adultes ont confectionné ensemble des guirlandes et des étoiles pour agrémenter leur sapin ou décorer leur maison.

Chacun est reparti avec son œuvre !



La « Sérimobile » d'Anne Isambert à Caylus

Anne Isambert est venue animer un atelier de Sérigraphie à la médiathèque de Caylus grâce à sa « Sérimobile ». Suite à l'enthousiasme des usagers, l'atelier a rapidement affiché complet.

Pendant 3h, nous avons expérimenté la technique de la sérigraphie : tout d'abord nous avons créé nos motifs, puis nous les avons fait apparaître sur un cadre grâce à l'insoleuse. Enfin nous avons appliqué de la peinture (encre à l'eau) sur le cadre.

Après avoir fait sécher la 1^{ère} couche de peinture, nous avons appliqué l'illustration préalablement réalisée en 2^{ème} couche.

Le rendu est très réussi autant sur le papier que sur des sacs en coton.

Anne Isambert tient un atelier de sérigraphie à Toulouse : «54 fils au cm». Vous pouvez lui rendre visite chaque vendredi.

Atelier pop up avec Muriel Limonet

Le 20 novembre, Muriel Limonet a animé un atelier de création de livres en pop-up à la médiathèque de St Antonin Noble Val. Durant 2h, les participantes ont découvert la technique du «pop up» ou livre animé.

Les ateliers de Muriel Limonet suscitent toujours un engouement. Elle anime régulièrement les ateliers des médiathèques du QRGa et dans les écoles. Sa réputation n'est plus à faire ! Pour connaître les thèmes des prochains ateliers, inscrivez-vous à la lettre d'information numérique sur : www.mediathèques-qrga.fr



Atelier création de cartes de vœux avec A. d'Avignon

Le 13 novembre dernier, Arne d'Avignon a animé un atelier de création de cartes de vœux à la médiathèque de Verfeil.

Un groupe d'adultes et d'enfants a passé la matinée à réaliser des cartes originales.

Présentation et bilan du service eau et assainissement

Par Paul Lemerancier - Directeur du service

L'eau est une ressource vitale, un patrimoine commun et partagé de tous. Que ce soit à la maison, au travail, pour les loisirs, à l'école ou à l'hôpital, pour les hommes ou les animaux, nous avons tous besoin d'eau, d'une eau de qualité et en permanence.

Mais il ne faut pas oublier non plus que nous avons un impact sur notre environnement avec nos rejets d'eaux usées : il est indispensable de traiter nos eaux sales, afin de limiter la dégradation de nos ressources et de notre territoire.

Depuis janvier 2018, le service Eau et Assainissement de la CCQRGA assure, par ses propres agents, au quotidien, nuit et jour, l'entretien et l'exploitation de ses installations d'eau potable (6 sites de production d'eau potable, 20 réservoirs et 650 km de réseaux) et d'eaux usées (14 stations d'épuration STEP, 37 postes de relevage, 58km de réseaux). Ce fonctionnement internalisé permet aussi de conserver une excellente proximité avec nos abonnés (6000 pour l'eau, 2300 pour l'assainissement), aspect fondamental

sur notre territoire rural et diffus pour avoir le meilleur service possible.

Ainsi, **Isabelle, Marie-Christine, Marion, Lucas, Francis, Michel, Paul, Jérôme, Nicolas, Jean-Baptiste, Michael, Leslie, Fabien, Maxime, Hugo et moi-même**, nous composons ce service (en attendant d'avoir l'équipe complète). Nous mettons à votre service nos compétences pour répondre à vos demandes d'aménagement (branchements, contrôles réglementaires), réparer les fuites, traiter et dépolluer l'eau, ou renouveler notre patrimoine vieillissant, tout en menant des projets en relation avec des organismes extérieurs (Police de l'Eau, ARS, Agence de l'eau, SATESE, Conseil départemental) et les différents partenaires de la CCQRGA.

En effet, plusieurs projets sont déjà lancés ou vont l'être, afin d'améliorer la qualité de notre service : campagne de renouvellement de conduites d'eau potable, sur certains tronçons sensibles avec l'équipe «Travaux», mise en place de la régie complète pour gérer directement les paiements, sécurisation des ressources en améliorant le traitement des pesticides ou encore le diagnostic des réseaux d'assainissement collectif.

Le domaine d'intervention du service est très vaste, du point de vue technique mais aussi géographique, avec des dysfonctionnements réguliers, souvent dus aux réseaux en mauvais état. Cela implique donc un investissement important des agents et une grande souplesse de fonctionnement pour gérer à la fois les obligations réglementaires et de production, mais aussi les imprévus.

Chiffres clés de 2020

Assainissement collectif



525m³
de déchets évacués



55 contrôles
réglementaires
lors de ventes



210 h
d'intervention
d'astreinte

Assainissement non collectif



450 contrôles
périodique
réglementaire



100 contrôles
réglementaires
lors de ventes



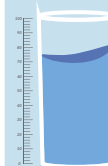
50
réalisations
nouves ou
réhabilitation

Eau potable

1735 m³/j produit,
soit **633 400 m³/an**

Prélèvements :
79 pour le paramètre
microbiologique

100% de conformité,
95 pour les paramètres
physico-chimiques
95% de conformité
67% de rendement
pour le réseau de distribution



50 branchements effectués
61 interventions
620 d'heures d'astreinte



La parole aux agents

L'équipe du service «eau et assainissement».

PAUL RIBEIRO : TECHNICIEN EAU POTABLE / 20 ANS D'ANCIENNETÉ (SYNDICAT ET CCQRGA)

Evolution du métier :

«Il y a encore quelques années, les tournées sur le territoire étaient plus longues et difficiles, complexité renforcée par un manque d'informations et de suivi. La construction des deux stations (martinet et carême) a permis l'amélioration du traitement, sans oublier les nouvelles technologies, la télésurveillance, la supervision à distance qui facilitent la gestion au quotidien. Elle permettent aussi de s'adapter aux changements de qualité d'eau et donc d'augmenter l'efficacité du traitement.»

Journée type d'un exploitant :

«La journée démarre avec une visite de contrôle des stations. Viennent ensuite une vérification du taux de chlore dans les réservoirs sur le réseau et une vérification des consommations journalières des différents secteurs. En temps calme, nous vérifions les branchements, recherchons les éventuelles fuites et assurons l'entretien des installations. En situation d'urgence, nous réparons les casses éventuelles, ce qui nous oblige à laisser de côté notre programme. Régulièrement, il y a aussi les nettoyages de tous les réservoirs et des stations, la relève annuelle et manuelle de tous les compteurs.»

Aspects les plus contraignants du métier

«Ce métier a des aspects plaisants, car on évolue sur le territoire. Il y a le travail d'équipe et la sensation d'être utile pour les gens, mais si je dois retenir une contrainte, ce sont surtout les astreintes, car il y a toujours l'appréhension de ne pas savoir ce qui peut arriver et de devoir régler les problèmes sans empêcher la continuité de service. On peut recevoir les appels d'alarme des installations plusieurs fois en pleine nuit, ou des appels d'abonnés pour un problème chez eux ou sur le réseau, avec parfois peu d'informations précises. Je n'aime pas trop l'inconnu et les surprises et, manque de chance, la gestion de l'eau en est remplie !»

ISABELLE DALAT JAMMES AGENT ADMINISTRATIF / 18 ANS D'ANCIENNETÉ (SYNDICAT ET CCQRGA)

Quelles sont vos missions principales au quotidien ?

«Je m'occupe de l'accueil physique et téléphonique pour l'antenne du service à Caylus. Je peux ainsi répondre aux différentes questions des abonnés, que ce soit au niveau de leur démarche pour l'eau ou pour la facturation. J'interviens aussi dans la coordination avec les agents de terrain en cas de demande pour une intervention, urgente ou non, en centralisant les informations et en les informant au plus vite. Je m'occupe par ailleurs de la gestion des

contrats et de la facturation, pour l'eau et l'assainissement.»

Quels sont les projets qui vous ont marquée ?

«Les réhabilitations ou constructions des 3 usines du secteur de Caylus : 2 avaient été lancées au temps du Syndicat vers 2015, mais toutes se sont terminées récemment, en 2018 et 2019. Cela a été un travail intéressant mais de longue haleine, puisque j'ai participé à toutes les étapes du projet, du lancement du projet, avec l'achat des parcelles par exemple, jusqu'à la construction en passant par la gestion comptable. Mais cela valait le coup, puisqu'on améliorerait ainsi la qualité de l'eau, notamment à Parisot.»

Comment se passent les relations avec les abonnés ?

«Nous sommes un service public et nous devons leur donner des réponses. Ce n'est pas évident tous les jours : il s'agit souvent de questions sur la facture d'eau. Les fuites sur les réseaux privés peuvent provoquer aussi beaucoup d'interrogations et de tensions. Cependant, j'apprécie énormément cet aspect de mon travail, qui me permet d'établir plus de liens avec le territoire où je travaille. Cette proximité permet par la suite de prendre en compte les remarques de nos abonnés afin d'essayer d'améliorer notre qualité de service et notre réactivité.»



Inclusion dans les centres de loisirs : La CCQRGA continue sa démarche !

Afin de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap et des enfants atteints de troubles de la santé, le service Enfance et Jeunesse développe depuis 2019 un service inclusion. Ce dispositif, faisant partie des objectifs du projet éducatif de la CCQRGA, est une politique volontariste locale qui permet de faire vivre des temps de loisirs à tous les enfants.

A l'école, les enfants nécessitant un accompagnement sont assistés par un Accompagnant d'Élevés en Situation de Handicap (AESH) pour poursuivre leur scolarité.

De la même manière, en accueil collectifs de mineurs (centre de loisirs, local jeunes), la CCQRGA a constitué une équipe d'Auxiliaires de Vie de Loisirs (AVL) formée dans le domaine de l'éducation spécialisée, afin d'accueillir et accompagner tous les enfants de manière égalitaire.

La prise en charge globale de chaque enfant est préparée avec l'équipe d'animation de chaque structure et l'AVL référent.

Le centre de loisirs est un accueil éducatif qui s'appuie sur des projets éducatifs et pédagogiques qui placent l'enfant au cœur du dispositif, quelles que soient les difficultés :

- Adaptation des activités et du matériel,
- Mise en place d'un espace de répit,
- Développement de la socialisation et de l'autonomie de chaque enfant,
- Communication adaptée,
- Aménagement des temps d'accueils selon les besoins.

L'équipe d'animation est là pour le bien-être de l'enfant: «il faut dépasser les différences et développer le vivre ensemble des plus jeunes » nous confie Claire P, coordinatrice inclusion CCQRGA.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les enfants du territoire sont accueillis et peuvent participer à des temps d'accueil (au sein des ALAE, des ALSH, du local jeunes, en séjour ou en stage) qui s'étendent sur 3 lieux géographiques

d'accueil : Caylus, Laguépie et Saint Antonin Noble Val.

La demande d'inscription est à faire auprès du directeur du centre de loisirs. Les enfants seront accueillis à la suite d'un temps de rencontre avec l'AVL et les équipes et d'une visite des locaux.

Ce temps est indispensable pour connaître les besoins, les capacités de l'enfant, ses centres d'intérêts, ses craintes avant sa présence au centre.

Organiser un accueil inclusif se prépare ; Il faut instaurer un lien de confiance entre l'équipe, l'enfant et la famille pour développer un accueil de qualité.

**POUR EN SAVOIR PLUS,
pour votre enfant ou pour devenir
AVL, n'hésitez pas à contacter le
service Inclusion :**



referenthandicap@cc-qrga.fr



06.21.21.66.65

Des projets pour développer l'autonomie de jeunes

LE LOCAL JEUNES

Le projet «jeunesse» au sein de la CCQR-GA a pour objectif de mettre en place une politique Jeunesse cohérente sur le territoire en concertation avec les acteurs locaux. Il a pour but d'accompagner les jeunes de 11 à 14 ans et de mettre en place des actions pour répondre aux besoins et attentes exprimés par les jeunes et leurs parents.

A partir des besoins exprimés ou des situations insatisfaisantes constatées par les acteurs de la jeunesse, le responsable Jeunesse, **Guinassou DOUEK**, va favoriser l'émergence de projets de jeunes et développer leur engagement et leur participation citoyenne à la vie de leur territoire. Cela contribue à valoriser les actions des jeunes et à développer leur autonomie et la confiance en soi.

CE QUE NOUS PRÉVOYONS POUR 2022 :

➔ Accompagnement des initiatives et projets de jeunes :

- Activités de proximité,
- Projets au service de la population,
- Projet d'un séjour d'été participatif (chantier jeunes) avec recherche de financements,
- Création d'un évènement grâce à la participation à un chantier loisirs jeunes

➔ Favoriser la création et l'accompagnement des associations de jeunes (juniors associations)

➔ Participation des jeunes à l'élaboration des programmes d'activités du local

➔ Renforcer notre présence sur les vacances scolaires

➔ Création d'un PIJ itinérant, aménagement d'un VAN coconstruit avec les jeunes et le FABLAB.



Inauguration de la peinture murale du gymnase de Saint Antonin Noble Val.

SERVICES UTILES À LA JEUNESSE :

➔ Gestion d'un accueil de loisirs (local jeunes) 11-14 ans,

les mardis et jeudis de 15h30 à 18h, les vendredis de 14h30 à 18h, les vacances scolaires et éventuellement les samedis ou durant certaines soirées, selon les projets.

➔ **Gestion d'un Point Information Jeunesse (PIJ) :** relais local du réseau d'information jeunesse, ouvert à tous, jeunes et parents. Le Point Information Jeunesse est labellisé par le Réseau Information Jeunesse. Il adhère à la Charte Nationale et garantit la confidentialité et l'actualisation de l'information.

Ses objectifs :

Favoriser l'accès à l'information, mettre à disposition du public documentations et informations pratiques dans les domaines suivants :

- l'étude,
- les métiers,
- l'emploi,
- la formation continue,
- la vie quotidienne,
- l'Europe,

- les pays étrangers,
- les loisirs,
- les vacances,
- le sport.

On y trouve aussi les publications régionales du réseau (Flash info, guide de l'Internet, guide des vacances, des loisirs) auxquelles il contribue en collectant les informations au niveau local. Il organise des journées à thèmes selon le calendrier du réseau, facilite l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en renforçant le partenariat avec les acteurs institutionnels et locaux.

➔ Mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

en partenariat avec le collège et les bénévoles de la Croix Rouge de Saint Antonin Noble Val pour permettre aux jeunes les plus en difficulté d'acquérir des méthodes de travail et de nouvelles compétences afin de viser une réussite scolaire grâce à une équipe formée et un travail individualisé.

➔ Mise en place d'aide aux devoirs

Place à la petite enfance !

Le Relais d'Assistantes Maternelles devient le Relais Petite Enfance

Le RAM, Relais d'Assistantes Maternelles «les Kangourous», devient le RPE, Relais Petite Enfance «les Kangourous».

Pourquoi ce changement ?

Ce changement de nom intervient à la suite d'un décret gouvernemental * et devient effectif au 1^{er} septembre 2021. Le nom de RAM semble aujourd'hui trop restrictif car, en effet, cette structure s'adresse autant aux assistantes maternelles qu'aux parents ou futurs parents et gardes à domicile. Par conséquent, cette modification permet au public de s'orienter vers ce lieu dédié à la petite enfance et de découvrir ses différentes missions.

Depuis sa création en 2006, le RAM de la CCQGA est devenu un acteur central de la petite enfance. Ce service gratuit est un lieu d'information, d'échange, d'accompagnement et de soutien pédagogique et administratif destiné à un public va-

rié (futurs parents, parents employeurs, candidats à l'agrément, assistants maternels, gardes à domicile, crèches du territoire et partenaires).

Il renseigne par conséquent sur les modes de garde, assistants maternels, crèches et garde à domicile de la communauté de communes. Un accompagnement administratif peut être proposé tant aux parents employeurs d'une assistante maternelle (ou garde à domicile) qu'aux assistantes maternelles. Il propose également des matinées d'éveil à destination des assistants maternels, gardes à domicile et des enfants qu'ils accueillent à Laguépie, Caylus et St Antonin.

* Décret n°2021-1115 du 25 août 2021

SI VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS

Sur le métier d'assistante

maternelle (comment faire pour devenir assistante maternelle, où s'adresser pour demander l'agrément ?).

La garde à domicile,

vous recherchez un mode de garde pour votre enfant vous pouvez contacter le RPE et prendre rendez-vous au

0563676727 - 0673350919.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)



Être parent, c'est le début d'une grande aventure qui bouscule beaucoup de certitudes. Aucune recette n'existe pour « élever » un enfant. Mais parfois, il peut être utile de prendre du recul, de se faire accompagner, de parler, d'exprimer ses préoccupations.

Il existe sur la Communauté de Communes deux LAEP, à St Antonin (dans les locaux de l'ancienne école primaire, 9, place des Tilleuls) de 9h à 11h30 les mercredis matin, et à Caylus (salle des associations, 15, avenue du Père Huc) les vendredis matin de 9h à 11h30.

Dans ces Laep, votre enfant pourra :

- rencontrer d'autres enfants,
- partager des moments de jeux,
- acquérir de l'autonomie et se préparer en douceur à la collectivité : entrée en crèche, école,
- se familiariser avec des règles de vie en société.

Et pour vous Parents vous aurez :

La possibilité de jouer autrement avec votre enfant

- changer votre expérience avec les autres parents et futurs parents
- Faire des rencontres
- Rencontrer des professionnels de la petite enfance
- Faire une pause...

L'accès au Laep est libre, gratuit, anonyme et sans inscription pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Voir planning page 5.



Espace LAEP à Saint-Antonin

Les France services complètent leur offre :

*Les conseillères
des France services
(anciennement Maisons
de services au public)
vous accueillent comme
toujours...*

“ MAINTENANT, TOUT SE FAIT PAR INTERNET ”

A l'heure où de plus en plus de démarches administratives s'effectuent en ligne, vous pouvez vous sentir démuni et craindre de faire vous-même vos démarches. N'hésitez pas à pousser les portes des France services.

Nos conseillères vous accueillent, vous écoutent, vous informent et vous accompagnent dans vos démarches administratives :

- Demande de carte grise,
- permis de conduire,
- demandes en rapport avec la CAF,
- l'assurance maladie,
- la retraite,
- les impôts,
- Pôle Emploi
- ...

Vous trouverez au sein des France Services les réponses à vos questions. Vous pouvez également rencontrer, différents interlocuteurs des différentes institutions et associations départementales et locales et cela, sans aller jusqu'à Montauban.

NOUVEAU A PARISOT

Pour se rapprocher toujours plus des habitants, une permanence France services est désormais assurée, tous les lundis de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur la commune (Rue de la Mairie, dans les anciens locaux de Groupama). Pour tous renseignements contactez la conseillère de Caylus ou de Saint-Antonin-Noble-Val.

FRANCE SERVICES DE SAINT-ANTONIN

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 16h le vendredi) - ☎ 05.63.25.00.31 – SUR RENDEZ-VOUS

✉ franceservices.stantonin@cc-qrga.fr - accueil@cc-qrga.fr

Permanences sur rendez-vous

Fondation OPTEO	Tous les lundis de 9h à 12h	05 63 66 84 84
CPAM	Tous les lundis de 14h à 16h en visio	36 46 ou compte ameli
Impôts	Tous les mardis de 9h à 12h / 14h à 17h	05 63 25 00 31
Les R.V du mercredi	Tous les mercredis de 14h à 17h (En alternance : Epice 82, Maison des Ados, CIDFF)	Avec ou sans rendez-vous
Assistante sociale MSA	1er jeudi du mois de 13h30 à 16h30	05 63 21 61 39
Pôle Emploi	Tous les jeudis de 9 h à 12h en visio	39 49
Plateforme Mobilité 82	3 ^e jeudi du mois de 14h à 17h	
Assistante sociale CARSAT	1er vendredi du mois	36 46 (service social)

FRANCE SERVICES DE CAYLUS

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Les 1^{er} et 3^e vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h ☎ Tél : 05.63.24.50.41

✉ franceservices.caylus@cc-qrga.fr - franceservices.administratif@cc-qrga.fr

Permanences sur rendez-vous

Finances publiques	1er jeudi du mois de 9h à 12h	05 63 24 50 41
EREF	Sur rendez-vous	05 63 68 24 66
Assistants sociaux	Sur rendez-vous	05 63 30 69 15
Assistante sociale Caf	Sur rendez-vous	32 30
Assistante sociale MSA	Sur rendez-vous	05 63 21 61 39
Assistante sociale CARSAT	3 ^e vendredi du mois sur rdv	Nous contacter au 05.63.24.50.41
CPAM	* Sur rendez-vous en visio	6 46 ou compte AMELI
Pôle Emploi	Le lundi matin sur R.V en visio	39 49 ou espace personnel
Médiation Familiale	Sur rendez-vous	05 63 63 54 37
Plateforme Mobilité 82	Sur rendez-vous	05 63 91 92 92 ou 06 70 43 16 76
Fondation OPTEO	Le mercredi	05 63 66 84 84

Administration du droit des sols

Les collectivités au défi du désengagement de l'Etat

L'Administration du Droit des Sols (ADS) désigne l'ensemble du processus de traitement des demandes d'information et d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire ...). Cette tâche est historiquement dévolue aux communes, avec le rôle de guichet unique des mairies pour le dépôt des dossiers et le renseignement apporté aux usagers, ainsi que la compétence application du droit des sols exercée par le Maire qui signe l'acceptation ou le refus des demandes d'urbanisme au nom de la commune.

Pour prendre cette décision importante, le Maire s'appuie sur un avis technique produit en amont par un service instructeur du droit des sols, composé de juristes spécialisés qui examinent la recevabilité de la demande au regard des textes législatifs et réglementaires, en coordination avec le secrétariat de la mairie.

Cette mission d'instruction du droit des sols était historiquement assurée par un service déconcentrée de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires (DDT). En 2014, suite à la Loi ALUR, l'Etat a initié un désengagement de ce service, tout en continuant toutefois à l'assurer sur les zones rurales qui ne disposaient pas de l'ingénierie nécessaire pour l'exercer.

Par courrier du 19 avril 2021, Madame la Préfète du Tarn-et-Garonne a informé les 17 communes de la CCQRGA de la fin de mise à disposition des services de la Préfecture pour l'instruction du droit des sols au 1er janvier 2022. Les communes doivent donc s'organiser pour assurer la continuité de l'instruction des demandes d'urbanisme.

UNE RÉPONSE COLLECTIVE ET COORDONNÉE DES COMMUNES

L'ADS étant une compétence municipale, les communes peuvent faire le choix

de l'exercer en régie. Cependant, la technicité demandée pour l'instruction technique des dossiers requiert du personnel spécialisé que les finances des communes rurales ne peuvent pas toujours supporter.

Réunis en conférence le 28 septembre 2021, les maires de 16 communes (sur 17) de la CCQRGA ont donc fait le choix réfléchi et rationnel de s'associer pour apporter une réponse transitoire collective à l'enjeu de la continuité du service ADS. La coordination des actions a pour objectif premier de mobiliser les compétences locales et de générer des économies d'échelle.

Trois scénarii ont été étudiés (voir bas de page) par les maires au cours de cette séance.

Les scénarii 1) et 2) nécessitaient de recruter un ou deux instructeurs du droit des sols avant la fin de l'année 2021, ce qui n'était pas envisageable au regard du calendrier déjà avancé.

Les maires présents ont donc décidé de recourir à un prestataire privé pour la mise en œuvre d'une solution collective et transitoire durant l'année 2022, avec la passation d'un marché public unique.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FACILITE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

La CCQRGA ne possède pas de compétence dans le domaine du droit des sols. Ce rôle est dévolu aux communes et les élus locaux expriment collectivement le souhait que cela reste le cas.

La passation du marché public unique avec le prestataire privé nécessite toutefois la création d'un montage juridique conforme au code de la commande publique. Deux options ont été proposées aux maires lors de la conférence du 26 octobre 2021 : le groupement de

commandes ou la création d'un service CCQRGA destiné spécifiquement à passer ce marché public et à en assurer l'exécution financière.

Les maires présents à cette conférence ont décidé de s'appuyer sur la CCQRGA pour pouvoir passer ce marché unique et assurer son suivi comptable.

En portant juridiquement la solution collective des communes et en accompagnant celles-ci dans le débat sur un sujet complexe, la CCQRGA joue ainsi pleinement son rôle de facilitateur de la coopération intercommunale.

CE QUI VA CHANGER POUR L'USAGER

Pour le pétitionnaire qui déposera sa demande d'information ou d'autorisation d'urbanisme, ces évolutions administratives ne changeront rien. La mairie reste l'interlocuteur pour le dépôt des dossiers et les renseignements d'urbanisme.

L'exercice local de ce service suite au désengagement de l'Etat générera en revanche des charges supplémentaires pour les communes, sans compensation.

LA RÉFLEXION SE POURSUIVRA EN 2022

La solution mise en œuvre est, comme évoqué précédemment, transitoire et court sur l'année 2022. Les réflexions vont se poursuivre dans les prochains mois pour envisager le choix à retenir pour les prochaines années sur la base des trois scénarios présentés ci-dessous.

ZOOM SUR ...

LES SCÉNARII DÉBATTUS :

- 1) la création d'un service mutualisé CCQRGA « instruction du droit des sols »
- 2) l'adhésion à un service instructeur déjà existant et situé à Caussade
- 3) le recours à un prestataire privé



Les actus du Fablab Origami



En mai dernier le FabLab a reçu en prêt, pour 6 mois, une Micro folie mobile, l'équivalent d'un véritablement musée numérique.

Quelles ont été les actions menées depuis ?

Une grosse partie du travail a été de faire connaître le dispositif et de montrer son potentiel (culturel, pédagogique, ...) aux différents acteurs du territoire. Pour mener au mieux cette action, l'équipe du FabLab s'est vu renforcer avec l'arrivée en septembre d'Iris Laumer en service civique, pour une durée de 6 mois.

Au mois d'octobre, la Micro Folie a été installée le temps des journées du patrimoine à l'abbaye de Beaulieu pour ensuite être déplacée, pour une durée d'une semaine, dans l'école de Caylus. L'équipe enseignante s'est prêtée à l'exercice de créer une «playlist», c'est-à-dire une sélection d'œuvres disponible dans le fonds de la Micro Folie. Les élèves de Caylus ont ainsi découvert des œuvres artistiques sur le thème de l'espace.

En novembre, ce fut au tour des élèves de Laguépie d'expérimenter ce musée numérique, mais cette fois-ci autour de la

thématique du cirque. Puis, aux élèves de Varen sur le thème de l'eau et du patrimoine industriel. En janvier, les élèves de Parisot travailleront sur la thématique de la mer.

Sur le plus long terme, le FabLab, accompagné de la chargée de mission culture du Pays Midi Quercy, Jihan Ghiati, et de la chargée de mission Pays d'Art et d'Histoire du Pays Midi Quercy, Morgane Guillemin, a réfléchi à la construction d'un parcours pédagogique. L'idée étant de développer une action durable avec l'éducation nationale. Le choix a été fait d'orienter cette proposition autour du patrimoine industriel en mettant en relation les ressources disponibles de la Micro Folie et celles présentes sur le territoire. Ce travail a été présenté en partenariat avec les conseillers pédagogiques aux enseignants des cycles 3 et 4 de la circonscription de Caussade.

Vous n'avez pas pu faire l'expérience du musée numérique ?

Pas de panique! Le prêt est prolongé de 2 mois, il sera donc possible pour les habitants du territoire d'en profiter jusqu'au mois de février, avec de nouvelles collections.

Enfin, le contact a été pris pour installer la micro folie à l'EHPAD de Caylus et en faire profiter les résidents.

Fabrique de territoire, pour quoi faire?

Devenir tiers-lieu ressource pour les autres tiers-lieux de son territoire.

Suite à sa candidature en Mars dernier, le Fablab Origami a été labellisé Fabrique de territoire en Juin 2021.

Mais "Qu'est-ce qu'une fabrique de territoire" ?

Aujourd'hui, les tiers-lieux sont devenus des plateformes de services qui contribuent à la vitalité de tous les territoires : ruraux, périurbains, urbains, quartiers de la politique de la ville...

À l'heure des grandes transitions démographique, numérique, écologique et productive, le Gouvernement décide de soutenir ces initiatives publiques et privées en adoptant une nouvelle méthode d'intervention : sans prescrire, sans chercher à normaliser mais en accompagnant, en accélérant et en « outillant » l'ensemble des acteurs.

C'est dans le cadre des développements du Fablab et de l'écosystème autour du site de l'ancienne cour d'école de Caylus, que la Communauté de Communes a répondu à cet AML afin de devenir un lieu ressource, d'apprentissage et de vie pour le territoire.



6 bis, rue du Long - 82160 Caylus
Tél. : 05 63 28 10 36
www.lab-origami.fr
fablab@caylus.com
contact.fablab@caylus.com

Des ateliers numériques sur votre territoire. Où ? Quand ? Comment ?

Suite à l'appel à projet « Conseiller Numérique », lancé par l'Etat, pour lequel la communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA) et la commune de Parisot ont été retenues, des ateliers numériques vont être mis en place. D'autre part, l'Espace Rural Emploi Formation (EREF) a été retenu pour un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE) et du Conseil départemental de Tarn et Garonne pour mettre en place des ateliers et des actions de lutte contre la fracture numérique.

De façon que l'ensemble du territoire QRGA soit couvert de manière optimale, une répartition géographique et une coordination ont été réalisées entre ces trois acteurs et ont abouti à une programmation trimestrielle.

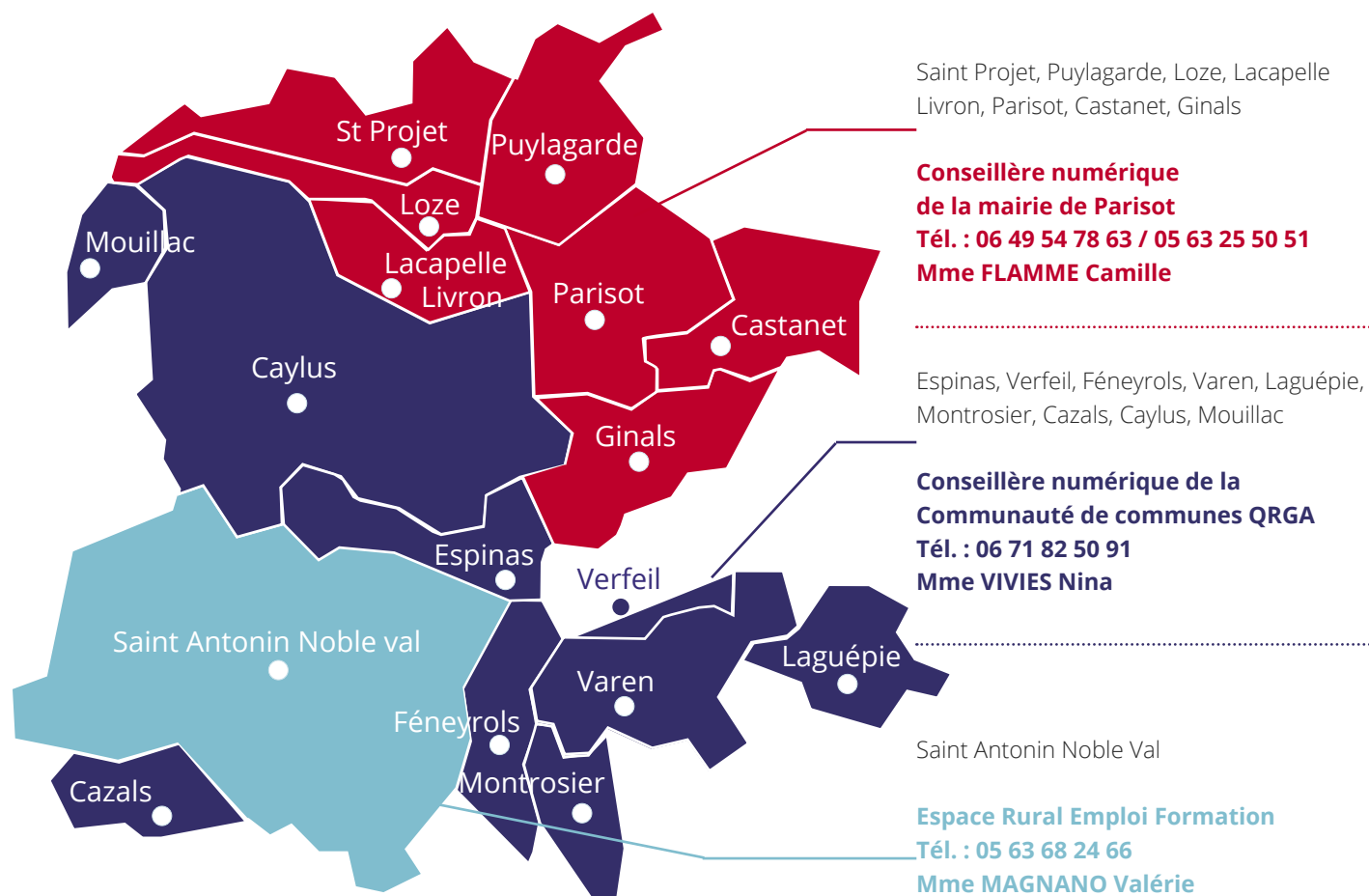
Des ateliers collectifs sur le numérique:

- **Gratuits & ouverts à tous.**
- Ateliers de 2 à 5 personnes, sur inscription obligatoire
- Durée de deux heures.
- Sur l'ensemble du territoire



En ligne : possibilité de s'inscrire en ligne sur le site de la Communauté de Communes <https://cc-qrga.fr/atelier-numerique/>

Qui contacter pour s'inscrire ?





>> Les ateliers collectifs au coeur du dispositif

Atelier numérique d'Espinas, lundi 8 Novembre.

Imagines de manière collective et conviviale afin de mettre à l'aise les participants, ces ateliers de 5 personnes maximum prévus à raison de deux dates par semaine, permettent en théorie d'accompagner près de 150 personnes sur 3 mois et 600 à l'année !

Sur les trois mois qui viennent de s'écouler (novembre, décembre et janvier), ce sont donc près de trente créneaux d'ateliers qui ont été planifiés dans l'ensemble des 17 communes du territoire intercommunal. Les sujets abordés au cours de ce trimestre concernaient les thèmes «Email», «Navigation sur internet» et «Smartphones/tablettes», et ont rassemblé un public relativement nombreux et globalement très satisfait de cette nouvelle offre d'accompagnement.

Témoignage

«Hier tout le monde était enchanté par votre présence et votre gentillesse envers nous. Vous savez écouter, nous conseiller et vous êtes très patiente avec les personnes de notre âge. Pour un premier atelier, c'était une réussite. Déjà, les personnes qui étaient présentes hier voudraient bien que vous reveniez faire un autre atelier».

Yvette E, inscrite à l'atelier du lundi 8 novembre 2021 à Espinas.

Des ateliers collectifs, mais pas que !

Outre les ateliers collectifs évoqués plus haut, des accompagnements individuels sont également possibles (sur rendez-vous).

Nous proposons par ailleurs d'accompagner les associations ou acteurs du territoire souhaitant proposer des actions ponctuelles autour du numérique, à destination de publics variés (ados, artisans, 3e âge, etc).

Vous êtes un acteur associatif du territoire et vous souhaitez organiser un évènement autour du numérique pour vos adhérents?

Contactez la conseillère numérique intervenant sur votre commune d'implantation.

Liste des prochains sujets

qui pourront faire l'objet d'un atelier (liste non exhaustive):

- Sécurité numérique
- Transfert de document via clef USB/appareil photo
- Apprendre les bases du traitement de texte
- le langage autour du numérique
- Créer et gérer ses contenus

N'hésitez pas à nous proposer des sujets que vous souhaiteriez aborder.

Les financeurs





Petites Villes de Demain (PVD), c'est-à-dire ?

Le programme Petites Villes de Demain lancé par l'Etat vise, sur la période 2020-2026, à donner aux élus des communes (et leurs intercommunalités) qui exercent pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

Les 3 piliers du programme porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) au bénéfice des villes lauréates, sont les suivants :

- Un appui global en ingénierie, notamment par le biais du financement à 75 % d'un chef de projet Petites Villes de Demain ;
- Des outils et expertises sectoriels, dans l'ensemble des champs nécessaires à la revitalisation des centralités, et notamment l'habitat, le commerce, l'économie locale et l'emploi, les mobilités douces, la transition écologique ;
- Un accès à un réseau professionnel étendu, au travers de la création du « Club Petites Villes de Demain ».

Dans le Tarn-et-Garonne, 14 villes sont lauréates de ce programme, en candidature seule ou groupée. Notre intercommunalité contient deux villes lauréates, Saint Antonin Noble Val et Caylus, en candidature groupée.

Pour les communes lauréates du dispositif et leurs intercommunalités, les étapes à franchir sont les suivantes :

- Signature d'une convention d'adhésion (effectuée en juin 2021) : premier acte

d'engagement dans le programme, cette convention est co-signée par les exécutifs de la ou des communes lauréates et de l'intercommunalité, par le préfet, et le cas échéant par tout autre partenaire institutionnel et technique. La signature de cette convention d'adhésion permet de solliciter le co-financement du chef de projet.

- Recrutement du chef de projet (effectué en janvier 2022) : il assure le pilotage opérationnel du projet de revitalisation pour le compte de l'exécutif local. Le portage administratif du chef de projet peut être assuré par une ville lauréate ou par l'intercommunalité.
- Signature d'une convention cadre Petites Villes de Demain (effectuée d'ici fin 2022). Celle-ci contient la stratégie de revitalisation et les actions et moyens à déployer pour la concrétiser.

**LE CHEF DE PROJET PVD :
Un acteur essentiel dans le
domaine de l'Habitat,
mais pas seulement !**

Le Chef de projet PVD va travailler pour les deux communes lauréates et ses missions seront les suivantes :

- Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire des/de la commune(s) et en définir la programmation
- Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel (impulsion et suivi des opérations, gestion des éventuels marchés publics liés au projet et du budget global du programme, etc)

- Contribuer à la définition des objectifs, de la stratégie, du plan d'action et à l'élaboration du projet de convention de l'opération, dans le cadre de la mise en œuvre d'une OPAH-RU et au stade pré-opérationnel
- Dans la phase opérationnelle de l'OPAH-RU (le cas échéant) : mise en œuvre et suivi des partenariats, de la communication et de la concertation ; appui et conseil auprès des instances décisionnelles ; suivi et évaluation du programme.
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires (communication permanente de données auprès des élus et des instances décisionnelles ; conception et animation du dispositif de pilotage du projet, etc).
- Contribuer à la mise en réseau nationale et locale (rencontres nationales, capitalisation et échanges de bonnes pratiques, etc).

Et du côté des financements ?

Afin de faciliter le recrutement pour le compte des deux communes, ce Chef de projet PVD a été recruté, **à coût neutre**, par la CCQREGA. En effet il s'agit d'un poste financé à 75% (jusqu'en 2026) par l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Les 25% restants sont répartis à parts égales entre les communes de St Antonin et de Caylus qui remboursent le montant correspondant à la Communauté de Communes.

Le manager de commerce :

développer l'attractivité commerciale du territoire



Le manager étant recruté sous forme de mutualisation par la Communauté de Communes, pour le compte des trois communes en ayant fait la demande (Caylus, St Antonin, Parisot). Ce poste bénéficie d'un financement de la Caisse des Dépôts à hauteur de 20 000€ par an pendant deux ans. Le reliquat est réparti entre les communes concernées, de manière que le coût soit neutre pour la CCORGA.

Quelles sont vos principales missions ?

J'ai trois missions principales pour chacune des communes :

- Réaliser un diagnostic et proposer un plan d'actions pour redynamiser le commerce local.
- Accompagner et mettre en valeur les commerçants et artisans, notamment par de nouvelles animations commerciales et le développement de la communication numérique.
- Améliorer l'offre en commerces et lutter contre les commerces vacants.

Quel regard portez-vous sur l'offre commerciale du territoire ?

J'ai présenté trois feuilles de route pour la période 2021-2022. Je me concentre sur la période hors-saison touristique et sur les commerces qui servent la population tout au long de l'année.

A Saint Antonin Noble Val, la priorité est l'enrichissement de l'offre commerciale. Il n'est pas normal de ne pas y trouver de boucher-charcutier-traiteur. L'ouverture d'une boucherie est donc une priorité. On ne trouve pas non plus de fleuriste,

ni de cordonnier ou d'offre hôtelière, par exemple. Il faut également recenser tous les locaux commerciaux vacants et relancer des animations purement commerciales.

La problématique est différente à Caylus où l'offre commerciale est plutôt équilibrée, avec en particulier le seul hôtel-restaurant de la Communauté de Communes. La priorité est plutôt de renforcer les commerces existants et de redonner vie aux nombreux commerces vacants de la commune. Plus largement, je pense que le tourisme patrimonial est l'atout principal qu'il faut fortement développer à Caylus.

A Parisot, j'ai recensé quelques grandes priorités. Tout d'abord favoriser le développement de l'épicerie qui manque de place pour accueillir la clientèle et souhaite élargir son offre : produits locaux, livres, presse, relais-colis... Puis l'amélioration de la signalétique et de l'information pour orienter la clientèle potentielle vers les commerces existants et le lac dont la base de loisirs est magnifique. Enfin, la relance des animations commerciales et le recensement des locaux vacants.

Quelles actions avez-vous pu lancer depuis votre arrivée ?

J'ai commencé à mettre en place une Bourse aux locaux vacants pour les trois communes. Je recense les locaux commerciaux vacants pour mettre en contact les porteurs de projets avec les propriétaires. A Saint Antonin Noble Val, je recherche en priorité un local pouvant

accueillir un boucher-charcutier-traiteur, car les candidats ne manquent pas. A Caylus, la création d'une boutique éphémère communale, rue du Père Huc, est en réflexion.

Rassembler les commerçants et artisans autour d'animations purement commerciales me semble très important. A Saint Antonin Noble Val et Caylus, l'opération commerciale « On ne manquera pas de cadeaux » et sa tombola a mobilisé plus de 50 commerçants. Ils ont tous répondu favorablement et je les en félicite ! Je remercie aussi l'association Côté Noble Val. Par ailleurs, les Marchés de Noël ont repris à Parisot sous l'impulsion de l'Association des commerçants et artisans (ASCOP), à Caylus grâce à l'Association des parents d'élèves (APEAP). Là, mon rôle est plus modestement d'accompagner les énergies en mouvement.

J'ai également créé une page Facebook Commerçants et artisans - Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. De même, j'ai constaté que certains commerçants ont réactivé leurs pages Facebook dormantes, ce qui est une bonne chose car il ne faut pas oublier que la clientèle est aussi très connectée.

CONTACT MANAGER DE COMMERCE

Daniel LACAILLE

- manager.commerce@cc-qrga.fr
- www.facebook.com/Commerçants-et-artisans-Quercy-Rouergue-Gorges-de-lAveyron

Porteurs de projets : «En voiture Sylvie!»

**Rencontre avec Sylvie Bordy,
enseignante de la conduite.**

1) PRESENTEZ-NOUS VOTRE ACTIVITÉ :



Titulaire du Titre Professionnel d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière, j'ai été contrainte d'exercer mon métier loin de mon domicile du fait de l'absence d'auto-école dans notre secteur. Cet état de fait, ainsi que les difficultés de mobilité liées à la ruralité, m'ont conduite à chercher une solution pour remédier à ces problématiques.

Je suis donc ravie de pouvoir proposer des leçons de conduite automobile aux candidats au permis habitant la Communauté de Communes Quercy-Rouergue & Gorges de l'Aveyron.

C'est grâce à un partenariat avec l'auto-école en ligne, *Ornikar*, que cette prestation de service est devenue possible.

Les personnes intéressées par ce système pour passer le permis de conduire peuvent se rapprocher directement d'*Ornikar* pour obtenir des conseils. Elles seront également accompagnées tout au long de leur formation, par l'équipe *Ornikar*. Elles pourront ainsi se former au code ainsi qu'à la conduite, et passer leurs examens théorique et pratique en toute sérénité.

2) QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE QUI EST MENÉE EN CCQPGA ?

C'est l'EREF (Espace Rural Emploi Formation) auprès de qui j'ai l'habitude de me rapprocher pour les questions professionnelles, qui m'a orientée vers la CCQPGA. La conjonction des informations collectées et une bonne dose de persévérance m'auront permis de mener à bien ce projet.

3) QUEL(S) MESSAGE(S) ADRESSERIEZ-VOUS AUX ENTREPRENEURS ET PORTEURS DE PROJETS QUI VOUS LIRONT ?

Trop d'infos tuent l'info ! Il ne faut pas hésiter à se faire aider et prendre le temps de bien étudier les différentes possibilités, car la création d'entreprise est un véritable « parcours du combattant ». J'ai parfois été découragée, mais quelqu'un m'a dit un jour : « croyez en vos envies, en vos projets, en vos rêves et ne lâchez rien ».

Une communication adaptée et à la carte



Le service Politique d'accueil et développement économique, en collaboration avec le service communication, a mis en place un outil pour les nouveaux arrivants.

Cette chemise est composée à l'heure actuelle de 4 « fiches actions » pour améliorer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement personnalisé des nouveaux arrivants:

- **La fiche «santé»** répertorie l'offre de santé et fait un focus sur les professionnels de santé (offre de 1er recours) présents sur le territoire QPGA.
- **La fiche «famille»** met en avant notre territoire et s'adresse aux parents désireux de connaître tous les services à destination des enfants, de la crèche jusqu'au secondaire.
- **La fiche «créer, entreprendre et travailler en QPGA»**, Pour mieux travailler et entreprendre, il faut repérer les bons interlocuteurs et les bons réseaux, comprendre très rapidement l'organisation économique du territoire et ses filières. A l'image de son tissu économique diversifié, l'entrepreneur doit pouvoir s'adapter à toutes les variations de l'économie et à sa saisonnalité.
- **La fiche «culture»** met en avant les atouts de notre territoire dans le domaine culturel. Parce que la culture en milieu rural est tout aussi légitime et ne doit pas être l'apanage des grandes villes.

Porteurs de projet : Medhi Amar, Un nouveau regard sur la biodiversité

Le Service Politique d'accueil accompagne M. Medhi Amar, photographe animalier professionnel originaire de Laguëpie, dans l'élaboration de son Projet "E.C.E.S.". Ce projet vise à contribuer à un autre regard sur la biodiversité. S'inscrivant dans le cadre de campagnes de sensibilisation, il propose d'aborder la nature par une approche pédagogique et artistique fondée sur la représentation esthétique, par l'image, de la biodiversité. Son objectif est simple: sensibiliser le plus large public possible à l'impérieuse nécessité de préserver la nature et la biodiversité pour les générations à venir. «Partager ma propre vision de

l'extraordinaire beauté de la biodiversité au travers de mes images». Mehdi Amar cherche actuellement des communes, des organisations intéressées pour soutenir ce projet et/ou mettre en place des expositions, des fiches pédagogiques.

Bonne nouvelle! Il vient récemment d'obtenir une reconnaissance internationale par la sélection de portraits d'oiseaux et a remporté la première édition du concours international de photographie, organisé par "Wildlife Vets International" dans la rubrique "The role of Zoos".



«Partager ma propre vision de l'extraordinaire beauté de la biodiversité au travers de mes images»



© 2019 Mehdi Amar

Site web/instagram : mehdiamar.com

L'action de Pôle Emploi sur le territoire

“Agir en proximité avec un engagement fort : faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin !”

Régis Ollier

Directeur Pôle emploi
agence de Montauban-Nord



Le mot du directeur d'agence

Arrivé à Montauban en mai 2021, après 10 ans passés à la direction de l'agence de Cahors, j'ai à cœur de renforcer l'action de Pôle Emploi sur le territoire et de développer de nouveaux partenariats avec les entreprises et les acteurs économiques locaux. Mon objectif prioritaire est, bien sûr, d'accompagner les entreprises à trouver les compétences dont elles ont besoin pour se développer et d'orienter les demandeurs d'emploi vers les métiers porteurs sur leur bassin de vie. Cela peut passer par des stages en entreprise, par la formation, par un contrat aidé comme le Parcours Emploi Compétences et, bien sûr, par un accompagnement ciblé, notamment pour les publics les plus fragiles, comme les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée. Pour ce faire, les maîtres mots qui conduisent mon action sont **ÉCOUTE-SIMPLICITÉ-REACTIVITÉ-INNOVATION-PROXIMITÉ**.

Ces quelques lignes dans La Gazette sont un autre moyen de vous parler et de

vous dire que Pôle Emploi est à vos côtés. Chaque entreprise, chaque demandeur d'emploi bénéficient d'un conseiller référent qui a pour mission d'entretenir une relation personnalisée, de proximité. N'hésitez pas à le contacter.

Nous sommes également en train de travailler avec la Communauté de Communes sur la mise à disposition de toutes les offres d'emploi de votre territoire directement sur le site Internet de votre collectivité. C'est un projet en cours qui vise à plus de transparence du marché du travail et qui peut faciliter les recherches des demandeurs d'emploi. Enfin, je vous informe que Pôle Emploi Montauban Nord recrute actuellement un conseiller Gestion des droits en contrat de professionnalisation pour une durée de 12 mois. La mission consiste à indemniser les demandeurs d'emploi ; il faut donc avoir le goût des chiffres et une appétence au conseil.

Pour candidater, rendez-vous sur www.pole-emploi.org

Attention, il est nécessaire d'avoir un niveau bac+2 pour postuler.

Marché du travail

Alors que le taux de croissance de l'économie française devrait s'établir à plus de 6% en 2021 et que le taux de chômage national est aujourd'hui de 7,8%, les effets positifs de la reprise économique commencent à se traduire concrètement sur le territoire Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron. Si le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A,B et C évolue de +0,5% sur un an, on constate en réalité une augmentation des demandeurs d'emploi qui travaillent partiellement (catégories B et C), et une forte diminution des demandeurs d'emploi sans aucune activité (-6% pour la catégorie A en un an). Autre motif de satisfaction, le nombre d'offres recueillies par Pôle Emploi sur la Communauté de Communes a bondi de +70,4% en deux ans, soit 288 offres enregistrées sur les 9 premiers mois de l'année 2021.

Retrouvez toutes les informations du marché du travail sur www.observatoire-emploi-occitanie.fr
Voir graphiques offres et demandes ci-contre.

Offres d'emploi

En moyenne, Pôle Emploi Montauban Nord gère une trentaine d'offres d'emploi chaque mois sur le territoire Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. Nous assurons la prospection, le recueil, la rédaction, la diffusion des offres d'emploi. Notre mission va plus loin avec, lorsque cela est nécessaire, la pré-sélection des candidats, ou l'appui aux entretiens de recrutement, l'analyse de postes de travail, ou encore la mobilisation de méthodes innovantes comme la Méthode de Recrutement par Simulation.

La Gazette, c'est aussi pour Pôle Emploi un nouveau canal d'information et nous souhaitons mettre en lumière trois offres d'emploi :

- **La Résidence Mutualiste Val de Bonnette située à Caylus** (hébergement social pour personnes âgées) est à la recherche de **3 infirmier(e)s, 1 aide-soignant(e), et 1 technicien(ne) d'entretien et de maintenance du bâtiment**. Sur ce dernier poste, il s'agit d'un CDD d'un mois pouvant évoluer. Le candidat effectuera les travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage des locaux, matériels et mobiliers. Il assurera le suivi et la maintenance de l'ensemble des locaux et équipements. Il aidera au nettoyage des espaces communs (jardinage), entretiendra et réparera les équipements (volets, éviers, etc). Vous devez être polyvalent dans l'entretien des locaux et pouvez gérer en autonomie ces travaux d'entretiens courants. Pour postuler, rendez-vous

sur www.pole-emploi.fr Numéro de l'offre : 123JGSN

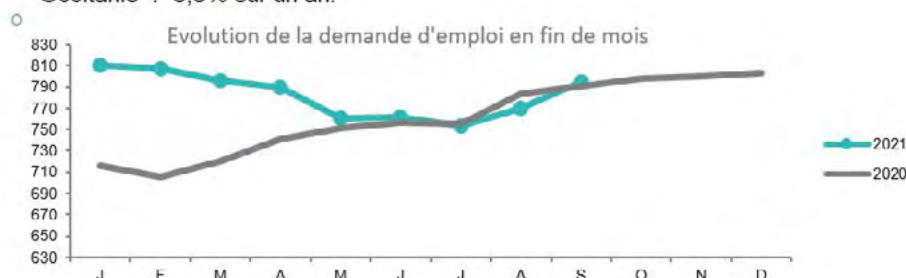
- **La Production** (cultures et élevage) située à Puylaroque recherche un(e) **ouvrier(e) agricole** en CDI temps plein. Salaire annuel de 20000 à 24000 euros sur 12 mois. Débutant(e) accepté(e). Il s'agit plus précisément d'un poste d'agent d'élevage créé dans le cadre de la mise en place d'un atelier de 900 poules pondeuses. L'agent devra assurer toutes les procédures liées à la production (alimentation, gestion des parcours, déplacement des poulaillers, etc). Il assurera le ramassage, le tri, le calibrage et le conditionnement des œufs. Il entretiendra aussi les clôtures et les équipements liés à la production/commercialisation. **Pour plus de détails et pour postuler, rendez-vous sur www.pole-emploi.fr Numéro de l'offre : 123HWGW**

- **L'établissement Maletterre/ Le Maraudeur** (élevage de volailles, voir ci-dessous), situé à Saint-Antonin Noble Val est à la recherche d'un(e) **ouvrier(e) d'abattoir** pour préparer les fêtes de fin d'année (semaines 50 et 51). L'établissement recherche une personne dynamique et motivée. Pas d'expérience préalable requise. Port de charge. Il s'agit d'un temps plein. Salaire horaire de 10,48€. **Pour plus de détails et pour postuler, rendez-vous sur www.pole-emploi.fr Numéro de l'offre : 122TGKD**

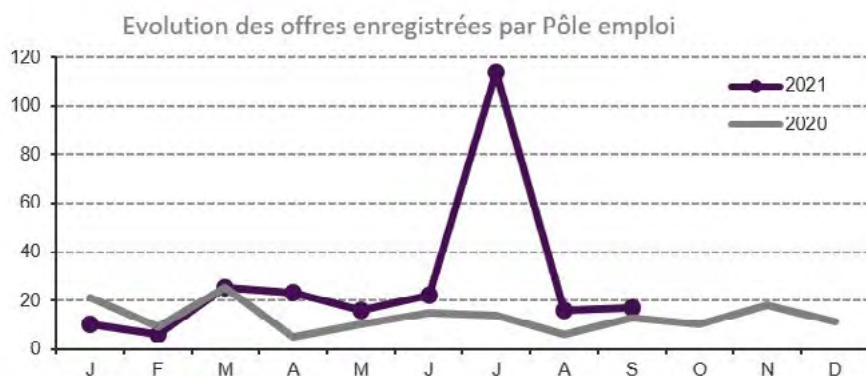
■ Contexte à fin septembre 2021

795 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C

Leur nombre évolue de **+0,5%** sur un an.
Occitanie : **-3,5%** sur un an.



■ Contexte à fin septembre 2021



Au cours des 12 derniers mois :
288 offres enregistrées, dont 58% d'offres durables et 42% d'offres de moins de 6 mois. Soit **+70,4%** sur deux ans.

« Le Maraudeur est une entreprise avicole familiale basée à Saint-Antonin Noble-Val dans le Tarn-et-Garonne, actuellement en plein développement. Nous sommes producteurs, de l'élevage à la commercialisation. Nous avons sur site un abattoir et atelier de découpe aux normes CE. Nous produisons poulets, pintades et volailles festives. Mme Hannah Grauleau »

Sabine, quelqu'un sur qui on peut compter !

Suite à la prise de plusieurs compétences (tourisme, eau-assainissement, ...) le pôle comptabilité de la Communauté de Communes est aujourd'hui composé de quatre agents. Sabine, responsable du service Comptabilité, a intégré la collectivité en juin 1997. Forte de son expérience, elle nous explique en quoi consiste son poste.

En quoi consiste votre métier et quelles sont vos missions au quotidien ?

Je le vois essentiellement comme une aide à la décision des élus. Il s'agit de permettre, en préparant le budget et en suivant son exécution, la mise en œuvre des décisions prises par ces derniers. Je m'occupe aussi de superviser les flux financiers (dépenses et recettes) après avoir vérifié l'existence de crédits suffisants sur le budget. Au quotidien, je paie donc les fournisseurs de la Communauté de Communes et encaisse les recettes des différents services (produits fiscaux, centres de loisirs, loyers, recettes de l'Office de tourisme, etc). Je m'occupe également de solliciter les subventions auprès de nos différents partenaires financiers (Etat, Conseils régional et départemental, Europe, etc), sans lesquels nous ne pourrions réaliser nos projets.

Quels sont les contraintes et les atouts de ce poste ?

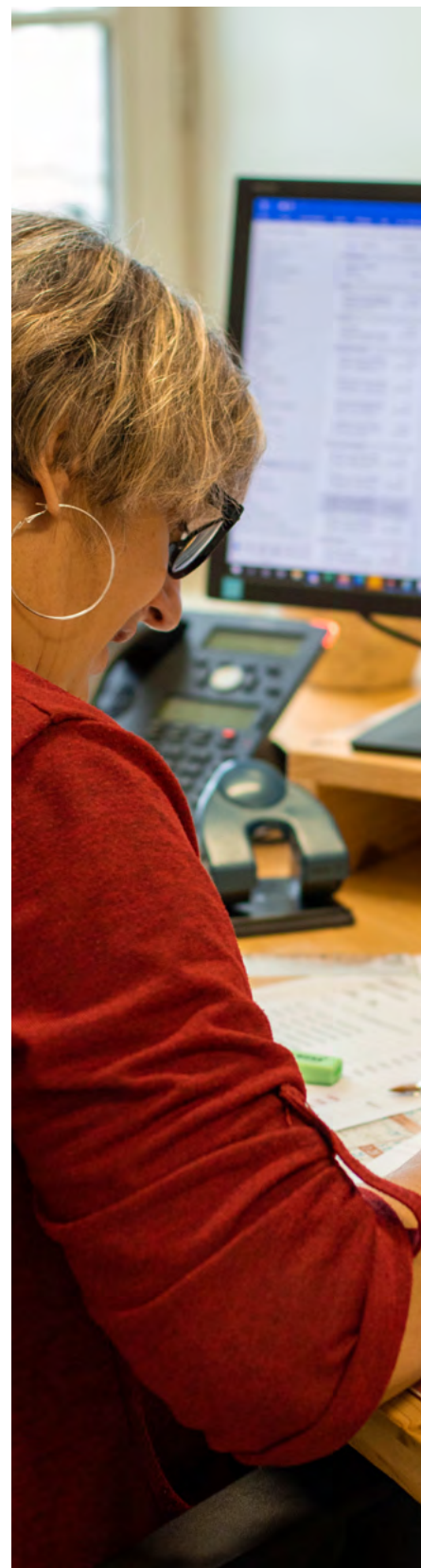
C'est un métier où il faut faire preuve de rigueur afin de respecter les échéances propres à la comptabilité (cf délais de validité des paiements, dates réglementaires pour les votes, etc). Il faut aussi parvenir à concilier vision financière globale et répartition géographique des services

de la CCQGA sur plusieurs sites (ex : 3 centres de loisirs, 3 offices de tourisme, services techniques, etc) avec pour chacun un responsable, des dépenses et des recettes distinctes. Enfin, comme tout service comptabilité, on arrive souvent « en bout de chaîne », ce qui peut générer des difficultés. Il faut par ailleurs savoir s'adapter aux différentes prises de compétences imposées par le législateur (ex : Gemapi, Tourisme, eau-assainissement).

Une fois à l'aise avec ce cadre, c'est un poste passionnant que je qualifie volontiers de « plaque tournante », car il fait partie des postes ayant un contact avec l'ensemble des agents, des élus, des financeurs ou encore du Centre des finances publiques. Je suis en effet au courant de la plupart des activités et des dossiers de la collectivité et j'aide les élus et ma hiérarchie à effectuer des arbitrages, ce qui est très enrichissant.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre profession ?

J'aime le fonctionnement de la comptabilité publique. A la différence du privé, nous sommes obligés de prévoir bien en amont les projets et les dépenses qui en découlent, pour pouvoir ensuite les financer (cf vote du budget primitif). De même, à la différence d'une entreprise privée, ce sont plusieurs personnes (à travers le conseil communautaire) qui décident de mener des actions pour l'ensemble du territoire et de voter des financements en conséquence. Pour finir je pense que la comptabilité est souvent considérée comme la « bête noire » de tout un chacun, mais c'est en réalité un métier passionnant.



Dominique, l'homme aux mains d'or !



Dominique Dejean, ancien Responsable du service OM (Ordures Ménagères) et aujourd'hui responsable de la Régie travaux, est aidé de deux autres agents (Mathieu et Laurent). Dominique a intégré la Communauté de Communes en 1988. Il prendra sa retraite en 2022, une retraite bien méritée.

Le contexte

Pour réaliser des économies, de nombreux travaux lancés par la CCORGA sont effectués en régie, c'est-à-dire en interne. Les différents chantiers programmés en régie permettent une grande réactivité, mais aussi d'optimiser et valoriser les compétences et les savoir-faire des agents du service.

En quoi consiste votre métier et quelles sont vos missions au quotidien ?

«Au sein de la régie travaux, j'assure tous types de travaux, de l'entretien des bâtiments, à la construction de mobilier en passant par les projets d'architecture initiés par le service architecture. Pour ma part, mon métier consiste au suivi de chantier (vérification et respect du cahier des charges) et à l'élaboration des plannings de l'équipe, à préparer les commandes pour les fournitures des chantiers à venir. Nos missions sont diverses et variées :

- le travail du bois,
- la pose de placo,
- la plomberie,
- etc.

Pour ce qui est du domaine de l'électricité, Patrick Brian du service de l'eau

vient nous épauler ,car c'est son cœur de métier.»

Quels sont les contraintes et les atouts de ce poste ?

«La conjoncture actuelle rend difficile les commandes de matériaux et nous complique l'approvisionnement de certains chantiers. Par ailleurs, les conditions météorologiques ne sont pas toujours favorables pour certains types de travaux. Heureusement, les atouts sont plus nombreux que les contraintes. L'atout principal, c'est la nouveauté. J'apprends tous les jours et mon travail n'est jamais routinier. J'adore travailler dehors et découvrir de nouvelles méthodes, comme dernièrement la technique du bois brûlé sur le bardage du bâtiment de la grotte du Bosc. Et la cerise sur le gâteau, c'est quand même la satisfaction du travail bien fait. Ce qui est appréciable, c'est de voir immédiatement le résultat de son travail. On voit le fruit de ses efforts. En vivant sur le territoire plusieurs mois après, on peut toujours constater l'évolution de ce que l'on a fait.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre profession ?

«Je me lève tous les matins avec l'envie d'aller travailler, je suis curieux et je m'adapte facilement même à mon âge (rire). Il y a une bonne entente dans mon service et surtout une relation de confiance qui facilite les relations. Mon travail n'est jamais routinier, surtout depuis que nous travaillons avec le service architecture qui foisonne d'idées et de nouveaux concepts. Je serai bientôt à la retraite et j'espère réaliser mon projet d'achat d'un camping-car pour sillonner la France et entretenir ma curiosité.»

Numéros utiles

SERVICES CCQRGA

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Accueil Services administratifs

Hôtel de Ville, BP 30,
82140 Saint Antonin Noble Val
05 63 30 67 01
contact@cc-qrga.fr

Accueil Services techniques

Lieu-dit Pétampes, 82160 Caylus
05 63 65 77 89

SERVICES DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Administration et comptabilité

Antenne de Caylus,

ZA Pech de Rondols
82160 CAYLUS
Tél : 05 63 65 75 42
ou eaux-caylus@cc-qrga.fr

lundi, mardi,
mercredi après-midi (de 14h à 17h)
jeudi et vendredi matin (de 9h à 12h)

Antenne de St Antonin

Ancienne Trésorerie,
1, rue Guilhem Peyre, St Antonin :
Tél : 05 63 30 61 60
ou eaux-saintantonin@cc-qrga.fr

mardi et mercredi matin de 9h à 12h
jeudi après-midi de 14h à 17h

Numéros d'urgences astreinte

Secteur Caylus

Tél : 05 63 65 75 42

Secteur St Antonin Noble Val

Tél : 05 63 30 61 60

Pour le Service Public d'Assainissement

Non Collectif (SPANC)

M. TRENTY Lucas : 06 24 20 37 58

Numéros d'urgences

assainissement collectif

Astreinte : 05 63 65 77 78

FRANCE SERVICES

ST ANTONIN : 05 63 25 00 31

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de
13h30 à 17h30 Le vendredi de 9h00 à
12h30 et de 13h30 à 16h00

PERMANENCES

Fondation OPTEO

Tous les lundis de 9h à 12h 05 63 66 84 84

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tous les lundis de 14h à 16h en visio
36 46 ou compte ameli

Impôts

Tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à
17h - 05 63 25 00 31

Les Rendez-vous du mercredi

Tous les mercredis de 14h à 17h (En alter-
nance : Epice 82, Maison des Ados, CIDFF)

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Assistante sociale MSA

1^{er} jeudi du mois de 13h30 à 16h30
05 63 21 61 39

Pôle Emploi

Tous les jeudis de 9 h à 12h en visio 39 49

Plateforme Mobilité 82

3^e jeudi du mois de 14h à 17h
05 63 91 92 92 ou 07 89 30 96 03

Assistante sociale CARSAT

1^{er} vendredi du mois
36 46 (service social)

PARISOT :

Tous les lundis de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (Rue de la Mairie, dans les anciens locaux de Groupama). Pour tous renseignements contactez la conseillère de Caylus ou de Saint-Antonin-Noble-Val.

DÉCHETTERIE

A PARISOT - Tél. : 06 59 08 64 72

Mardi : 9h à 12h / 13h à 16h30
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 16h30
Jeudi : 9h à 12h / 13h à 16h30
Samedi : 9h à 12h / 13h à 16h30

A LEXOS-VAREN - Tél. : 06 59 08 74 35

Mardi : 9h à 12h / 13h à 16h30
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 16h30
Vendredi : 9h à 12h / 13h à 16h30
Samedi : 9h à 12h / 13h à 16h30

CAYLUS : 05 63 24 50 41

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Les 1^{er} et 3^e vendredis
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Finances publiques

1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h
05 63 24 50 41

EREF

Sur rendez-vous : 05 63 68 24 66

Assistants sociaux

Sur rendez-vous : 05 63 30 69 15

Assistante sociale Caf

Sur rendez-vous 32 30

Assistante sociale MSA

1^{er} mardi du mois de 9h à 12h
05 63 21 61 39

OPTEO

mercredi 9h à 12h et 13h30 à 17h

Pôle Emploi

Sur rendez-vous en visio
39 49 ou espace personnel

Médiation Familiale

Sur rendez-vous 05 63 63 54 37

Plateforme Mobilité 82

Sur rendez-vous
05 63 91 92 92 ou 06 70 43 16 76

Assistante sociale MSA

3^e vendredi 36 46 (service social)

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Saint Antonin Noble Val

05 63 30 63 47 - tourisme@cc-qrga.fr
<https://causses-gorgesaveyron.com>

CENTRES DE LOISIRS

Site de Laguépie :

05 63 30 28 09 / 07 76 11 61 09

Site de St Antonin NV :

05 63 02 32 75 / 07 76 11 42 17

Site de Caylus :

05 63 31 20 88 / 07 76 11 61 10

Local jeunes : 06 47 68 16 93